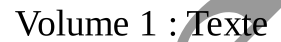
Université Toulouse II-Le Mirail - UFR Histoire, arts et archéologie

Master 1 Études Médiévales

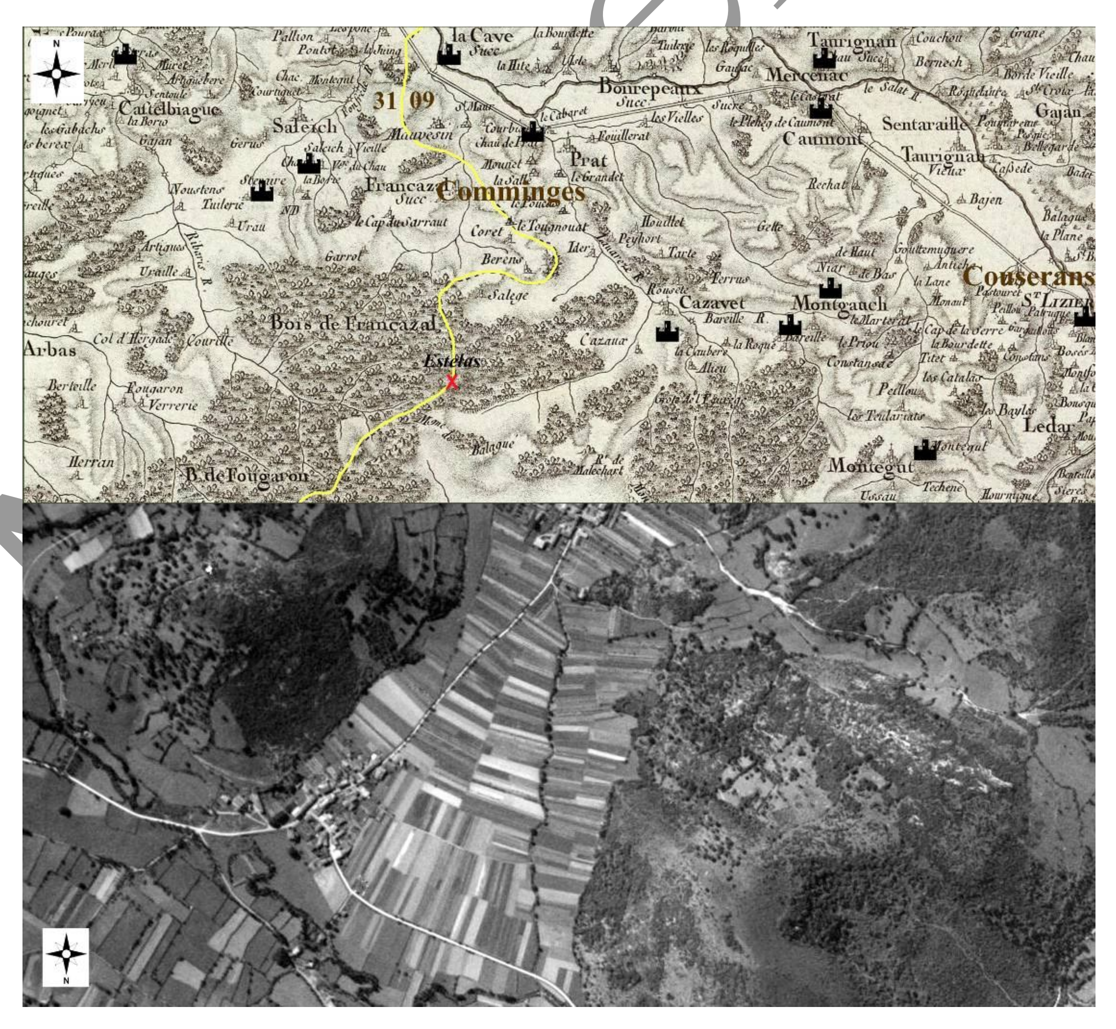
Nathalie Dupuy

L'occupation du sol au nord du massif forestier de l'Estelas : Cazavet-Montgauch (09) et Saleich-Urau (31) (fin XIIe-XVIIIe siècle)

sous la direction de Jean-Loup Abbé et Nelly Pousthomis-Dalle



Volume 1 : Texte



Juin 2012


Master 1

Remerciements

Merci à tous ceux qui m'ont aidée et accompagnée dans cette nouvelle aventure.

Jean-Loup Abbé

Nelly Pousthomis-Dalle

Pascal Audabram

Florence Guillot

Les membres du Programme Collectif de Recherche : Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales des comtés de Foix, Couserans et Comminges.

Hélène Débax

Florent Hautefeuille

Nicolas Poirier

Lucien Gratté

Jean Cante

Chantal Ricci

Jean-Paul Ferré

La Société des études du Comminges

Pierre Planès du Service régional de l'archéologie.

Claudine Pailhès et les services des Archives départementales de l'Ariège

Les services des Archives départementales de la Haute-Garonne de Toulouse et de Saint-Gaudens

L'équipe des Journées du Patrimoine de Cazavet

Emmanuelle Garnier

Marie Dupuy

Christian.

Liste des abréviations utilisées

AD09 : Archives départementales de l'Ariège

AD31 : Archives départementales de la Haute-Garonne.

BSA : Bulletin de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts.

CAG : Carte archéologique de la Gaule

CAML : Centre d'archéologie médiévale du Languedoc.

CG09 : Conseil général de l'Ariège.

HGL : Histoire générale de Languedoc

PCR : Programme collectif de recherche « Naissances, évolutions et fonctions des fortifications médiévales des comtés de Foix, Couserans et Comminges » (précision si autre).

PUM : Presses universitaires du Mirail

RDC : Revue de Comminges et des Pyrénées centrales

SRA : Service Régional de l'Archéologie

UTM : Université de Toulouse II- le Mirail



Illustrations de couverture :
- Le Couserans et le Comminges autour du massif de l'Estelas, avec quelques fortifications, d'après la carte de Cassini, vers 1750.
- Détails du parcellaire de la vallée de Cazavet, photographie de la mission aérienne de 1948, d'après IGN.

Introduction

Présentation

Comment le paysage du village ariègeois où je réside s'est-il construit ? Quels sont les facteurs physiques et humains qui ont contribué à le modeler ? Pourquoi s’appelle t-il Cazavet ? Voici, entre autres motivations, ce qui m'a amenée à m’engager dans un cursus universitaire. Mes différentes formations antérieures ne me permettent pas d'aborder sérieusement cette question du point de vue historique, il me fallait donc acquérir une méthode et des connaissances pour apporter quelques réponses et des hypothèses de travail à partager.

En premier lieu, cette étude s'attachera à compléter les travaux déjà effectués par Pascal Audabram[1] qui s'est intéressé à la fortification qui domine le village de Cazavet[2]. Pour cela, il a débroussaillé, au sens propre comme au sens figuré, les bases historiques du château, contribué à révéler l'ampleur de son implantation et son intérêt scientifique. Nous avons choisi d'unir nos forces et nos recherches pour mettre à jour des éléments plus probants de la période d'occupation par le biais d'un sondage archéologique (août 2012). Ceci fait suite à la prospection inventaire que Pascal Audabram a réalisé sur le site avec la collaboration de Pascal Robert-Cols, architecte[3]. L’étude approfondie de l'occupation du sol environnante que je propose de réaliser devrait apporter des informations complémentaires et utiles à la compréhension de la vie des Cazavetois à l'époque médiévale.

Les objectifs sont définis sur du long terme (M1 et M2), mais la façon d'y parvenir n'est pas du tout évidente. Il m'a fallu un certain temps pour comprendre que le premier axe envisagé n'était pas pertinent. Emportée par la valeur historique et l'importance des données que la charte de coutumes de Cazavet datée de 1301 semblait livrer, j'ai cru que ce type de document pouvait être central pour aborder l'occupation du sol en général. Mais toutes les sources documentaires ayant un potentiel d'informations, le projet de cette année a eu comme objectif leur inventaire et l’examen de leur contenu.

Ce travail s'inscrit aussi dans le cadre des recherches qui sont menées « sur des secteurs différents, mais surtout [...] avec des techniques et des méthodes diversifiées[4] » par le Programme collectif de recherche : « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges » créé et dirigé par Florence Guillot[5]. L'objectif est annoncé dans son intitulé et s'enrichit de l'apport de disciplines archéologiques diverses qui vont de l'échelle d’un territoire au détail d'un bâti, ou d'un terme dans un document ancien. J'ai particulièrement retenu une opération de quatre membres de ce

1 Ce travail n’aurait jamais vu le jour sans Pascal Audabram. Je lui dois mon initiation aux études médiévales, ses encouragements et sa générosité ont été déterminants. Je le remercie pour tout cela et tout ce dont je lui suis redevable.

2 Audabram (Pascal), *Inventaire des fortifications médiévales en Bas Couserans,* Mémoire de Master 1 Archéologie, UTM, Nelly Pousthomis-Dalle et Hélène Débax (dir.), 2008, p. 33-45. *Recherche et analyses des fortifications collectives bas médiévales en Couserans*, Mémoire de Master 2 Études médiévales, UTM, Nelly Pousthomis-Dalle (dir.), 2010, p. 21-28.

3 Audabram (Pascal), Château de Cazavet. Rapport de prospection diachronique, SRA, 2011.

4 Guillot (Florence), « Introduction », *Châteaux pyrénéens au Moyen Âge*, Cahors, La Louve, 2009, p. 7.

5 Guillot (Florence) (dir.), *PCR, Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, Rapports [en ligne], 2004-2011, www.chateaux09.fr.

PCR qui ont étudié la vallée de la Bellongue[6]. Celle-ci se trouve située sur le versant opposé de la zone que j'entends explorer. Ils ont vu cette vallée comme un axe de circulation privilégié entre Couserans et Comminges. La commanderie templière de Montsaunès y détenait un nombre important de « droits sur des terres éparpillées »[7]. Les seigneurs de Castillon, d'Aspet et des petits seigneurs locaux se partagent ces espaces. L'influence commingeoise y est attestée depuis au moins le XII[e] siècle. La plupart de ces villages se sont accrochés en soulane ou le long de la Bouigane. Il serait intéressant de comparer les deux contextes de part et d’autre de ce relief mais aussi de proposer un autre axe de communication en versant nord.

Le manque de sources documentaires médiévales implique d’élargir le champ des recherches. Pour parvenir à éclairer le cas de Cazavet, j'envisage d'étudier de façon secondaire les villages environnants dans la mesure où ils sont adossés, tout comme Cazavet, au massif forestier de l'Estelas. Montgauch, Saleich et Urau sont donc associés à ce sujet[8].

La création des départements a dessiné des entités spatiales qui ne correspondent pas à des réalités de terrain. Le sujet est à cheval sur les deux départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne. Actuellement, les communes de Cazavet et de Montgauch se trouvent inscrites sur les listes administratives du Couserans dépendant du département de l'Ariège, en suivant les anciennes limites diocésaines. Saleich et Urau conservent leur appartenance au Comminges qui forme la partie sud de la Haute-Garonne. On va découvrir au gré des sources conservées que le ressort administratif commingeois est commun aux quatre communes étudiées.



[6] Bourdoncle (S.), Guillot (Fl.), Lasnier (T.) et Teisseire (H.), « La vallée de la Bellongue au Moyen Âge », *RDC*, Saint-Gaudens, 2006, p. 173-208.

[7] Higounet (Charles), « Cartulaire des Templiers de Montsaunès », *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, Paris, 1957, p. 211-294.

[8] Francazal est écarté de l'étude car il n'y a aucune source textuelle exploitable. Seule la famille du même nom est repérée par de nombreuses mentions médiévales.

Méthodologie

Les recherches déjà menées au sein du PCR m'ont permis un repérage de quelques travaux antérieurs sur le même secteur géographique. C'est une étape préalable que j'ai poursuivie et qui m'a aidée à réajuster le cadre de mon sujet. J'ai déjà évoqué les difficultés de sa définition. La question d'une monographie sur Cazavet s'est posée. Après la lecture de la thèse de Samuel Leturcq[9], j'ai décidé d'aller au-delà de l'aire communale. La question de l'occupation du sol a bien évidemment été traitée par d'autres auteurs et à différentes périodes et sur des secteurs géographiques voisins. Les travaux antérieurs doivent être considérés et servent de base pour pousser plus en avant certains points qu'ils ont décelés.

Ensuite j'ai consulté les sources mentionnées pour en prendre connaissance. Une lecture personnelle est utile car elle permet de s'imprégner du contenu et de vérifier la validité du document, ou d'en extraire de nouvelles données. Certaines sources textuelles ont été transcrites dans cette optique mais elles ne seront pas présentées ici par souci d'allègement. La quête de nouvelles sources a complété le *corpus* initial. J'ai opté pour leur traitement chronologique car il me semble plus adapté qu'un classement thématique (Annexe 1). Les dates servent ainsi de références dans l'élaboration des fiches monographiques (Annexe 2). Chaque entrée renseignée est accompagnée (ou non) de la date et donc de la source qui en témoigne. Les fiches par communes se dessinent en fonction des points à interroger de façon détaillée pour accrocher la moindre information et les comparer. Les fiches de Montgauch et Saleich[10] (Annexes 15 à 18) sont composées de deux parties : la saisie froide des champs et une seconde partie où j'exprime les points qui me sont apparus utiles à signaler, développer ou commenter. Les fiches et les listes de sources communales sont à consulter dans le volume des annexes.

L'inventaire des microtoponymes est saisi par commune sur tableau Excell[11]. Leur simple classement par sources (reconnaissances, compoix, cadastres) permet d'observer leur évolution dans le temps. L'étude toponymique, sans être centrale, peut apporter des informations sur la répartition des usages agricoles et des descriptions paysagères d'un territoire. « Nommer, c'est décrire ».

Parallèlement au traitement des données textuelles j'ai effectué des repérages sur le terrain. Les sorties sont préparées en consultant les plans cadastraux anciens et contemporains. Les éléments à vérifier : les bornes, les parcellaires, les sites signalés par les chercheurs précédents sont pointés sur la carte IGN. L'objectif est le même que pour les sources textuelles. La restitution de cette étape est résumée par des photographies ou des cartes. Au cours de ces reconnaissances de terrain j'ai pris en compte des sites susceptibles d'apporter des données liées aux activités humaines comme les fourneaux de charbonnières, des fours à chaux, des points d'eau aménagés et des fossés.

L'étude de cas est centrée sur Cazavet. La question de sa fortification est évoquée mais peu développée. L'accent est mis sur le reste du territoire communal et de son organisation.

Cela va sans dire, mais toutes les étapes s'accompagnent de la lecture d'ouvrages, d'articles, et de synthèses susceptibles d'éclairer le sujet sur tous les aspects anciens et

---

9 Leturcq (Samuel), *Un village, la terre et ses hommes. Toury-en-Beauce (XIIe-XVIIe siècle)*, Paris, CTHS, 2007. Il explique qu'il a intégré un autre village dans son corpus pour palier à la discontinuité des sources documentaires.

10 Urau a été taillée dans le territoire de Saleich en 1870, et est hors de la chronologie qui m'intéresse. Dans les champs nécessitant des précisions les initiales (U) ou (S) seront apposées pour distinguer les deux communes.

11 Les listes sont bien trop longues pour être insérées dans ces volumes.

contemporains de la recherche.

L’état des connaissances ne peut pas être exhaustif à l’issue de ces recherches et l’approche ne peut pas se faire sans une démarche interdisciplinaire, le sujet nécessite que toutes les pistes soient explorées : toponymie, prospection, dépouillement d’archives, etc. Il faudrait envisager une enquête orale, mais cela demande une préparation spécifique et un traitement difficile à intégrer dans le temps d’un Master. L’étude de l’époque médiévale implique une approche diachronique et l’utilisation régressive des données.

Par l’expérience acquise au PCR et par conviction personnelle, il m’apparaît utile de partager les interrogations et de les soumettre à des personnes qui ont les connaissances requises pour guider ou critiquer tel ou tel point du processus de recherche, solliciter des compétences pour résoudre un problème technique ou faire l’expertise d’un objet.



Historiographie

La « synthèse irremplacée[12]» de Marc Bloch a permis à de nombreux scientifiques, chercheurs, historiens, archéologues et géographes du XXe siècle de repenser leurs disciplines ou plutôt d'envisager la pluridisciplinarité. Cette approche est inspirée des pratiques déjà bien avancées en matière d'histoire rurale par les Anglais et des Allemands. Marc Bloch propose une réorientation des études sur les paysages ruraux en considérant l'occupation du sol, le peuplement, l'habitat et l'outillage. Dès l'introduction de son ouvrage il évoque l'intérêt de la méthode régressive, la mieux adaptée aux études agraires du fait de sa documentation. La structure du parcellaire est expliquée par les pratiques agricoles mais il faut aussi l'inclure dans la longue durée. Les apports récents de l'archéologie mettent à mal le binôme openfield/bocage qui serait une construction théorique héritée de l'historiographie[13]. La question des typologies régionales des paysages a été particulièrement suivie par des travaux de la première moitié du XXe siècle et subit la même critique. La mise en pratique de ses propositions a pris du temps. La création des Annales en 1929 a permis de doter la recherche d'un outil de communication et de débat. La disparition de Marc Bloch lors de la deuxième guerre mondiale a compromis momentanément le passage de ses idées à des successeurs.

Les revues éditées à partir des sociétés savantes du XIXe siècle sont le Bulletin de la Société ariègeoise de sciences, lettres et arts et la Revue de Comminges[14] qui est le bulletin de la Société des études du Comminges. Les articles du début du XXe siècle de François Joseph Samiac deviennent des sources, les documents qu'il a consultés (certains seraient des originaux) restent introuvables aujourd'hui. Il est un des pionniers de l'histoire médiévale du Couserans. On lui doit la transcription et l'impression de certaines chartes dans les volumes du BSA[15].

L'ouvrage essentiel pour l'étude du Comminges a été écrit par Charles Higounet en 1949[16]. Il est surtout consacré à la période médiévale de ce comté. Tous les contextes y sont analysés. J'y ai trouvé des références aux sources médiévales concernant les quatre communes de mon sujet. L'avant-propos de sa réédition qu'il a écrit en 1984 est très intéressant. Il considère qu'il aurait fallu complètement le réécrire tant la façon d'appréhender le phénomène historique a changé en quarante cinq années, regrettant que la discipline de géographie historique qu'il a construite n'ait pas été suivie par d'autres études sur ce même secteur du Comminges. Cet historien a effectivement contribué à développer et à nourrir la recherche sur l'occupation du sol, les types d'habitats, les villages neufs, les parcellaires, etc.

Dans sa thèse de géographie humaine sur l'Ariège de 1956, Michel Chevalier semble avoir entrepris des démarches vers ses collègues Nougier et Labrousse, respectivement préhistorien et antiquisant[17]. Son étude de l'occupation des Pyrénées ariègeoises se trouve ainsi plus éclairée pour ces périodes mais aujourd'hui elle serait très certainement revue. Il reconnaît les vertus de « l'archéologie préhistorique et protohistorique ». Il ne néglige pas le Moyen Âge. L'accent est surtout mis sur la création des terres agricoles gagnées sur la forêt dans les Prépyrénées. Il a lu Charles Higounet, qu'il classe dans la septième catégorie de sa

12 Toubert (Pierre), « Préface », Bloch (Marc), *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, 2011, p. 5.

13 Leturcq (Samuel), *Un village, la terre et ses hommes… op. cit.*, p. 17-65.

14 Aujourd'hui, Revue de Comminges et des Pyrénées centrales.

15 Samiac (François-Jules), « Rapports féodaux des évêques de Couserans et des comtes de Comminges, Pièces justificatives », *BSA*, 1909, p. 377-394. « La bastide de lacave, en Couserans », *BSA*, 1922-1925, p. 281-296.

16 Higounet (Charles), *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la Couronne*, Saint-Gaudens, L'Adret, 1984, [réimpression de l'édition E. Privat, 1949].

17 Chevalier (Michel), *La vie humaine dans les Pyrénées ariègeoises*, Nîmes, Lacour éd., 2002, p. 9-10, [rééd. Paris, Génin, 1956].

bibliographie : « Travaux historiques d'intérêts géographiques ». Je note que la question de la formation casalière de l'habitat lui échappe, le *casal* est uniquement vu comme une unité foncière. Il utilise des formules comme pays à villages, pays de hameaux, paysages villageois. Les passages qui concernent Cazavet et Montgauch sont utiles aux recherches sur les périodes modernes.

En 1960, *Études rurales* est fondée, c'est une revue plus proche des recherches sur la ruralité, enrichie des apports des sciences humaines comme l'anthropologie. L'impulsion est donnée par Georges Duby, Fernand Braudel et Claude Lévi-Strauss. C'est une période ou l'agriculture elle-même entame une profonde mutation. Georges Duby, accompagné de géographes et historiens proposent une synthèse sur l'ensemble des connaissances acquises en « Histoire de la France rurale »[18]. L'histoire des sociétés rurales bénéficie des enseignements issus des découvertes faites en archéologie. L'intérêt n'est plus exclusivement tourné vers les traces laissées par les élites. L'habitat paysan est fouillé. Plus tard dans les années 1980, les fouilles se multiplient aussi avec les opérations préventives que la loi impose avant tous travaux, certains de ces chantiers se font sur de grandes étendues et permettent de recueillir des informations valides sur les structures de l'espace agraire, la répartition de l'habitat et les voies de communications.

Les approches scientifiques se diversifient et se spécialisent. Les historiens spatialisent les structures sociales. Ils perçoivent des phases de peuplement, Pierre Toubert observe la polarisation de l'habitat autour d'une fortification, c'est l'*incastellamento*, après lui, Robert Fossier voit des *encellulements* autour de chaque seigneur. Ces constructions de paradigmes ne tiennent pas sur l'ensemble du territoire, elles sont remises en cause ponctuellement tout comme le concept de la « mutation féodale »[19]. Parallèlement à ces approches, des chercheurs utilisent les avancées scientifiques et élargissent le champ des compétences en anthracologie, palynologie, carpologie. Les archéo-sciences deviennent incontournables, nécessaires pour affiner les datations, déterminer le type d'alimentation, préciser l'origine du métal d'un outil ou d'une arme, etc.

Du point de vue archéologique, aucune opération n'a été réalisée sur le secteur. Le service de documentation du SRA conserve cependant quelques documents déposés : un cahier concernant le relevé des gravures pariétales de la grotte du Peyort[20] à Cazavet, le rapport de prospection sur le château par Pascal Audabram et les rapports 2007-2009 du PCR dirigé par Florence Guillot et du PCR dirigé par Dominique Baudreu[21]. Saleich a été couvert au même titre que toutes les communes du canton de Salies du Salat par une récente prospection inventaire menée par Bernard Jolibert[22]. Cette opération n'apporte pas plus d'informations que le travail universitaire déjà réalisé par Laure Nuzzi et Bertrand Yates qui est plus complet dans la mention de ses sources et les auteurs-étudiants ont effectué un repérage *in situ*[23].

---

18 Duby (Georges) et Wallon (Armand) (dir.), *Histoire de la France rurale*, Paris, 1975.

19 Mazel (Florian*), Féodalités, 888-1180*, Histoire de France, Cornette (Joël) (dir.), Paris, Belin, 2010, p. 637-648.

20 Gratté (Lucien) et Rouch (Philippe), *Grotte de Peyort, Rapport de relevé pariétal*, SRA, 1984, 4.

21 Baudreu (Dominique) (dir.), *Forts villageois du bas Moyen Âge (XIVe-XVe siècles),* Rapport 2008, p. 234-236. Audabram (Pascal), « Les forts villageois en Couserans », Baudreu (Dominique) (dir.*), Forts villageois du bas Moyen Âge (XIVe-XVe siècles),* Rapport 2009, p. 153-155, p. 251-254.

22 Jolibert (Bernard), *Les églises et autres sanctuaires du canton de Salies-du-Salat,* Rapport de prospection inventaire 2009. *L'Antiquité et le Haut Moyen Âge dans le canton de Salies-du-Salat,* Rapport de prospection inventaire 2010. *Canton de Salies-du Salat, sites fortifiés X^e-XVe siècle,* Rapport de prospection inventaire, 2011.

23 Nuzzi (Laure) et Yates (Bertrand), *La basse vallée du Salat à l'époque antique et occupation su sol du canton de Salies-du-Salat au Moyen Âge,* Mémoire de maîtrise Histoire, UTM, Sablayrolles (Robert) et Pradalié (Gérard) (dir.), 1999.

A la fin des années 1980, des enquêtes sur l'occupation du sol dans le Midi-Pyrénées commencent à être menées par les étudiants en histoire et archéologie de l'université de Toulouse-Le Mirail. Les inventaires qui s'en tiennent aux divisions administratives cantonales ou départementales sont tout à fait corrects, mais ils ne permettent pas de confronter immédiatement les logiques antérieures à ces divisions. J'en ai retenu deux qui concernent ma zone d'étude : Marie Cécile Amiel sur le canton de Saint-Lizier[24] et Laure Nuzzi avec Bertrand Yates pour le canton de Salies du Salat. La première traite le cas de Cazavet. La plupart de ses sources proviennent des articles de François Joseph Samiac tirés du BSA. En ce qui concerne Montgauch, elle évoque la double seigneurie Montgauch-Bareille, ignore l'existence du château de Montgauch et fait une référence à une querelle entre seigneurs au sujet d'une ceinture funèbre dans l'église en 1587. La question du *casal*, n'est pas du tout abordée, mais il est vrai qu'à cette date, l'ouvrage de Benoît Cursente qui est majeur sur le sujet, n'est pas encore paru[25]. Marie-Cécile Amiel aurait analysé la structure du village de Cazavet autrement qu'en village-rue. Cette origine casalière de l'habitat me parait importante à étudier étant donnée la concentration de toponymes sur le versant de ce massif de l'Estelas : Cazavet, Cazaux, Francazal, les mentions de Saleich-Vielle et Cap Subra comme des *casaux*. Laure Nuzzi et Bertrand Yates proposent que Saleich-Vielle soit un casal de grande taille.

L'étude des toponymes est toujours délicate à mener. Mais elle n'a pas vraiment été abordée dans ces travaux. Laure Nuzzi et Bertrand Yates s'y sont un peu aventurés, ils proposent une étymologie pour Urau et Urale qui viendrait de « grange » ou « réserve ». Un ouvrage a attiré mon attention sur cette discipline et son analyse des défrichements[26]. Son intérêt est double. Premièrement, il permet d'être attentif aux dérivés des appellations issues des actions de conquête de terres incultes et boisées pour les transformer en espaces agraires. Et en second lieu, il existe un article sur les *artigues* par Charles Higounet. Ce toponyme n'est pas un indicateur chronologique. Mais son abondance sur les communes de Cazavet ou Saleich ne peut pas être négligée, au même titre que sa quasi absence (une maigre occurrence) sur celle de Montgauch. D'autres recueils des actes des colloques de Flaran sont utiles à la compréhension de la répartition de l'habitat[27]. Et avant cela peut-être celle de sa définition, son existence en tant que lieu de vie choisi ou non. Comment aborder sa genèse quand aucune opération archéologique n'a été faite, quand aucune source descriptive n'existe ?

Viennent ensuite les études des parcellaires qui sont des témoignages des actions humaines sur leur environnement. Plusieurs auteurs sont repérés pour leurs travaux sur les territoires des bastides[28], ou les paysages en général comme Gérard Chouquer[29] qui théorise les dynamiques spatiales avec l'archéogéographie et Jean-Loup Abbé qui, entre autres voies, a étudié les espaces conquis sur l'eau. Son travail s'appuie aussi sur les sources fiscales[30]. Des sources qui bénéficient aujourd'hui des apports de l'informatique et de leur saisie sous forme de bases de données. Il est possible, dès lors qu'une série de sources porteuses d'informations géo-

---

24 Amiel (Marie-Cécile), *L'occupation du sol dans le canton de Saint-Lizier au Moyen Age*, Mémoire de maîtrise Histoire médiévale, UTM, Pradalié (Gérard) et Faravel (Sylvie) (dir.), 1991, p. 30-34, p. 64-66.

25 Cursente (Benoît), *Des maisons et des hommes, La Gascogne médiévale (XIe-XVIe siècle),* Toulouse, PUM, 1998.

26 *Toponymie et défrichements médiévaux et modernes en Europe occidentale et centrale, 8èmes Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran, 19-20-21 septembre* 1986, Auch, 1988.

27 Cursente (Benoît) (dir.), *L'habitat dispersé dans l'Europe médiévale et moderne,* Flaran, Toulouse, PUM, 1999.

28 Lavigne (Cédric), *Essai sur la planification agraire au Moyen Âge*, Bordeaux, Ausonius, 2002.

29 Chouquer (Gérard), L'étude des paysages, Essai sur leurs formes et leur histoire, Paris, Errance, 2000.

30 Abbé (Jean-Loup), À la conquête des étangs, L'aménagement de l'espace en Languedoc méditerranéen (XIIe-XIIIe), Toulouse, PUM, 2006. « Logique spatiale et finage d'après les sources fiscales méridionales (XIVe-XVe siècle) », *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 75-85.

localisables (confronts, orientation, propriétaires, surface) est constituée, de la traiter pour modéliser sous formes de graphes l'espace dans lequel elle est inscrite. Certaines applications ont aussi été réalisées pour le milieu urbain[31] avec les avancées du projet Modelespace dirigé par Florent Hautefeuille[32]. La solution de la saisie des différents compoix disponibles sur les quatre communes de l'Estelas pourrait être envisagée dans l'optique de l'étude de la répartition des parcelles, de leur surface, de leur nature, du nombre par propriétaire. Et sans doute d'autres questionnements susceptibles d'être décelés au fur et à mesure de ce cursus de Master.

« De l'échelle en histoire », c'est le titre d'un article de Bernard Petit[33] qui interpelle lorsqu'on décide de s'intéresser à un « échantillon », un village. En Italie, des historiens qui s'opposent aux démarches statistiques, s'intéressent à l'individuel, au vécu et dessinent les contours d'un nouveau postulat, *la microstoria.* Une forme d'histoire expérimentale qui échappe au long temps de l'histoire, une réaction à la globalisation. Cette méthode atteint certainement ses limites puisqu'elle demande un travail d'entomologiste répétitif pour obtenir une synthèse sur un sujet. Du moins si c'est ce que l'on recherche. « Selon l'échelle on change aussi " l'optique " et le niveau d'information[34]».



---

31 Macé (Laurent) et Pousthomis-Dalle (Nelly), « Structurer et modifier l'espace en milieu urbain : la commanderie de l'Hôpital de Toulouse au XIIe », *Archéologie du Midi médiéval, n°28,* Carcassonne, CAML, 2011, p. 317-330.

32 http://w3.modele-espace.univ-tlse2.fr. Ce projet fédère des mathématiciens, des informaticiens, des historiens de différentes universités.

33 Petit (Bernard), « De l'échelle en histoire », *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Revel (Jacques) (dir.), Paris, Gallimard, 1999, p. 71-94.

34 Brunet (Roger), *La carte, mode d'emploi*, Paris, Fayard, 1987, cité dans Petit (Bernard), « De l'échelle en histoire… », op. cit., p.73.

Cadre naturel[35]

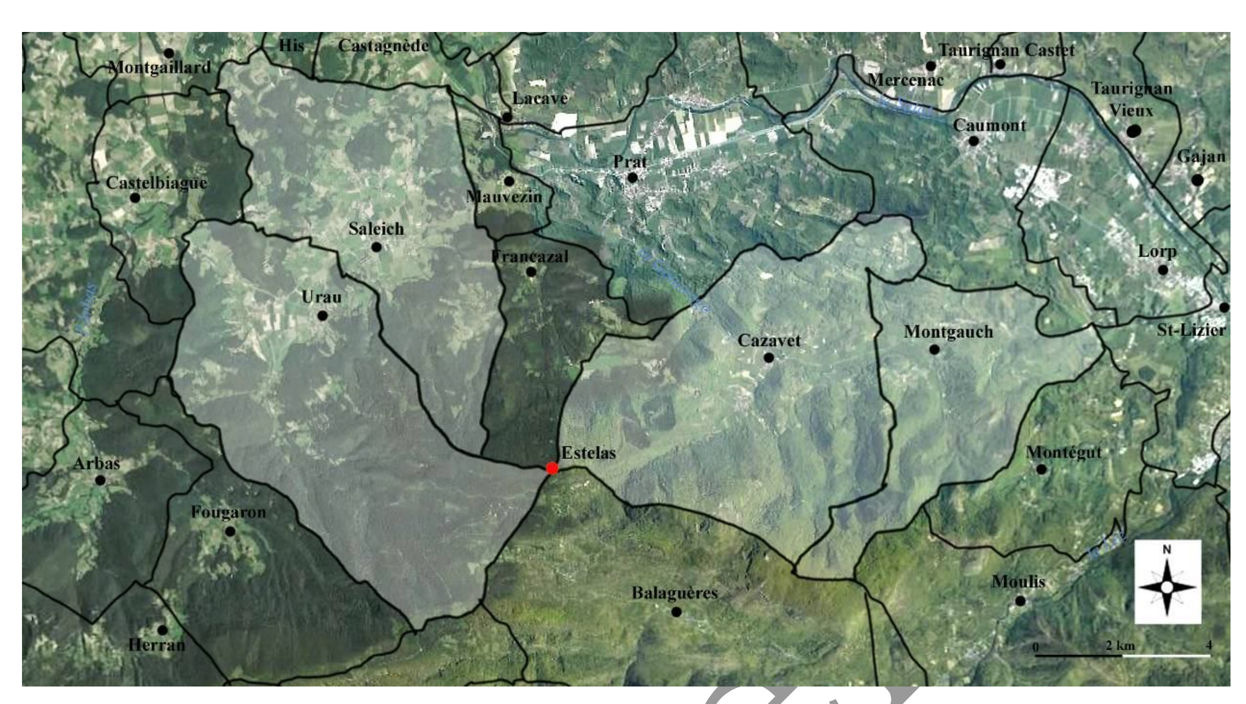


Fig. 1. Carte de situation des communes étudiées

L'Estelas ou Arbas est le nom donné au massif nord-pyrénéen qui culmine à 1561 m d'altitude au niveau du sommet de Cornudère (1247 m pour l'Estelas sur son front est) et détaché de la zone axiale montagnarde par le sillon longitudinal de la vallée de la Bellongue. Le versant septentrional en ombrée du massif de l'Estelas est plus complexe à décrire que sa soulane. Il est plus accidenté et n'est pas organisé en une entité valléenne unique. Un relief de formes coniques, d'organisation irrégulière dans lequel s'est niché le village de Francazal sépare le groupe de Cazavet-Montgauch à l'est de celui de Saleich-Urau à l'ouest (Fig. 1). L'origine de la morphologie de l'Estelas est due à la dernière orogénèse pyrénéo-provençale. Les plissements des terrains ont été métamorphisés, les calcaires marmorisés (carrière de marbre d'Aliou[36]), les roches sont dures mais karstifiées. Le paysage forestier laisse surgir ces barrières rocheuses comme les rochers de Huère qui dominent la vallée d'Aygue Bère à Urau. Les hautes pentes peinent à conserver les eaux de surface qui s'infiltrent dans l'épikarst jusqu'à l'aquifère du cœur du massif. Les eaux ne sont restituées qu'aux pieds de celui-ci[37]. Le lit des rivières reste inégal et peut s'infiltrer à nouveau pour réapparaître en aval[38]. Les cours d'eau rejoignent le bassin du Salat qui contourne à l'est et au nord les derniers contreforts purement pyrénéens de cet ensemble.

Les portions souterraines de ces réseaux ont fait l'objet d'explorations anciennes de même que les grottes. Norbert Casteret raconte sa première expédition dans la rivière souterraine

35 Je remercie tout particulièrement Florence Guillot qui, entre autres enseignements dont je lui suis redevable, m'a dévoilé les mystères géologiques des profondeurs et des sommets de ce massif. Ce chapitre et l'ensemble de ce volume lui doivent énormément.

36 Du nom du hameau situé au pied du château de Cazavet. La carrière est à une centaine de mètres de la résurgence de la Gouarège. Le marbre est de couleur rosée et rouge.

37 Les meuniers de Cazavet, dont l'activité était étroitement liée au débit de la Gouarège, observaient environ six heures de décalage entre un orage sur le massif et la montée du niveau de la rivière.

38 Les meuniers et scieurs de Prat relatent des corvées anciennes de colmatage du lit de la Gouarège avec de l'argile. Une information qui n'a pas encore trouvé de référence valide.

d'Aliou en 1923[39], et de son prédécesseur, un certain Cumenge. Depuis, des équipes de spéléologues ont inventorié des centaines de cavités. Le massif de l'Arbas, plus à l'ouest, comprend le plus long réseau français exploré à ce jour avec ses 120 km de galeries. Ces explorations ont permis de mettre en évidence les parcours et réservoirs souterrains et la dispersion de l'eau qui alimente les rivières. Les porches des grottes ont aussi été étudiés et des découvertes de mobiliers ou gravures attestent une présence humaine ancienne dans ces cavités[40]. Aujourd'hui, trois porches cazavetois, le Peyort, l'Estelas et Aliou font l'objet d'une protection spécifique dans le cadre des mesures environnementales de Natura 2000. Elles abritent des espèces protégées d'invertébrés et de chiroptères.

Les villages se sont installés à une altitude moyenne de 450 m d'altitude[41] dans les vallées alluvionnaires entourées de collines. Le système agro-sylvo-pastoral a longtemps dominé. Les sols sont relativement fertiles et faciles à travailler et les conditions climatiques apportent des pluies plutôt abondantes soumises aux influences atlantique et montagnarde. Les pentes nord du massif sont raides. En 1668, les inspecteurs de la Réformation forestière constataient une conquête de ces espaces jusqu'à moitié montagne. Le reste étant inaccessible pour son exploitation. Le hêtre était présent sur l'ensemble des altitudes désignées. La forêt couvre actuellement 60 % de la surface du territoire. Le hêtre domine toujours les niveaux supérieurs. Les étages inférieurs et les collines présentent une végétation plus variée. L'élevage ovin a quasiment disparu. L'activité pastorale est diminuée et les espaces qui lui étaient dédiés ne sont plus entretenus. Les espèces conquérantes comme la ronce, le prunelier et la fougère ont gagné du terrain et favorisent l'implantation des frênes et des noisetiers, des sorbiers, des sureaux, des bouleaux suivant la nature et l'orientation des parcelles, les buis sur les rocailles et des saules dans les parties les plus humides. Le chêne, le genévrier et les landes de bruyère ou des ajoncs restent maîtres du sommet des collines qui sont généralement des espaces communaux.

[39] Casteret (Norbert), « La rivière souterraine d'Aliou », *En rampant*, Perrin, 1943, p. 48-87.

[40] Une perle en callais (teinte vert clair) a été trouvée dans le porche de la grotte dite des Ours ou grotte de l'Estelas, information transmise par Lucien Gratté. Gratté (Lucien), *Survivance de l'art pariétal : au carrefour de l'histoire et de la Préhistoire*, Millau, 1985.

[41] Cazavet : 436 m, Montgauch et Bareille : 490 m, Saleich : 400 m et Urau : 440 m.

Cadre historique

Les premières mentions du peuplement de la région se trouvent dans les textes de Pline l'Ancien avant 79 de notre ère, il est qualifié de « gens groupés ensemble » ou « gens rassemblés », il s'agirait de la signification des noms de *Consoranni* et *Convenae*. Ils font partie des vingt-trois peuples de l'Aquitaine augustéenne. Cette appellation serait peut-être la conséquence d'un mouvement de population contrainte par *Cnaeus Pompeius* vers 77 avant J.-C. Ce jeune général en guerre contre *Sertorius* dans la péninsule ibérique se serait appuyé, en matière d'approvisionnement, sur les réserves en hommes et vivres des Pyrénées centrales et aurait fondé un poste de garnison devenu l'*oppidum* du *Lugdunum* des *Convènes*, qui s'est appelé la cité de Comminges puis Saint-Bertrand de Comminges au XIIe siècle. Le statut de *civitas* lui fut assez rapidement accordé. En revanche, sa consœur orientale, future Saint-Lizier, a tardé à l'acquérir entre la fin du Ier siècle et le début du Ve siècle. La présence romaine est cependant probable depuis le IIe siècle avant J.-C. Les Pyrénées sont franchies par les troupes pour accéder aux zones ibériques et la prospection et l'exploitation des ressources minières ont pu se faire sans imposer une quelconque administration ou militarisation des moyens[42].

En 1660, à Hasparren dans les Pyrénées Atlantiques, une inscription est découverte qui fait mention des *Novem populi*, une division de l'Aquitaine qui regroupe neufs cités et les territoires qui en dépendent. La Novempopulanie du IIIe au Ve siècle, couvre la majeure part des terres comprises entre l'Océan Atlantique, le fleuve de la Garonne et la chaîne des Pyrénées, plus, en rive droite des territoires commingeois et le Couserans, le *caput civitatis* de cette province étant Eauze (Gers). Il est admis avec quelques réserves que les anciens diocèses médiévaux correspondent aux limites de ces territoires[43]. Un évêque du Couserans est présent au concile d'Agde en 506. Les *Consoranni*, d'après Robert Sablayrolles, auraient constitué « non pas un *pagus*, mais plusieurs *pagi*, répartis entre Aquitaine et Narbonnaise, entre cité des Convènes et cité de *Tolosa* »[44]. Cette remarque concerne le Ier siècle, l'idée de noyaux de population suffisamment denses pour être des divisions administratives indépendantes avant la constitution de la *civitas* est intéressante pour la suite.

Après cela, il convient de se tourner sur la période du Haut Moyen Âge, qui est documentée par de très rares sources écrites et par l'archéologie des vestiges chrétiens. Marie-Geneviève Colin, qui a étudié la Novempopulanie ou *Vasconia*[45], décrit une structuration religieuse visible dans les demeures aristocratiques, les oratoires privés, les constructions d'églises rurales et l'affirmation de l'autorité des évêchés qui s'exerce sur une population qui a perdu de sa densité pour la période couvrant les Ve et le VIIe siècle. Les épidémies de peste diminuent régulièrement les effectifs et le climat, depuis la fin du IIIe siècle, est entré dans une de ses phases récurrentes de refroidissement qui s'achève vers 600[46]. Les nécropoles se développent autour des édifices cultuels. Une deuxième vague de construction suit l'embellie climatique sur une centaine d'années. Les structures gallo-romaines sont désertées, détruites ou supplantées par des nécropoles. Les sites que Marie-Geneviève Colin a fouillés ne sont pas

---

42 Sablayrolles (Jean) et Beyrie (Argitxu), *CAG, Pré-inventaire archéologique du Comminges (Haute Garonne), 31/2*, Paris, Fondation Maison des sciences et de l'homme, 2006, p. 61-64.

43 Colin (Marie-Geneviève), *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées, IVe-Xe siècles*, Archéologie du Midi Médiéval, Supplément n°5, Carcassonne, CAML, 2008, p. 19-20.

44 Sablayrolles (Robert), « Introduction », Escudé-Quillet (Jean-Marie) et Maissant (Catherine), *CAG, Pré-inventaire archéologique de l'Ariège-09*, Sablayrolles (Robert) (dir.), CNRS, Paris, Fondation Maison des Sciences et de l'Homme, 1996, p. 42.

45 Colin (Marie-Geneviève), *Christianisation et peuplement..., op. cit.*, p. 213-221.

46 Le Roy Ladurie (Emmanuel), *Histoire du climat depuis l'an mil*, Paris, Flammarion, 1983, p. II.

dans l'immédiate proximité géographique de notre sujet.

Parallèlement à la christianisation, les pouvoirs d'origine publique se succèdent. Les grands mouvements de population amènent les Wisigoths qui s'installent dans les pays de Garonne avec l'appui de Rome. Toulouse devient la capitale de leur royaume qui s'étend au delà des Pyrénées. La plupart des historiens relatent la destruction de la cité des Convènes par les bandes de pillards lâchés après le siège qui vit tomber Gondevald en 585[47]. Un événement qui est connu par le récit de Grégoire de Tours. Il faut attendre les temps carolingiens pour voir apparaître le nom d'aristocrates influents, mais toujours à une macro-échelle. L'incertitude et la méconnaissance d'évènements plus précis, géographiquement parlant, va se prolonger au moins jusqu'au IXe siècle, quand l'empire éclate en comtés et vicomtés. On commence à distinguer quelques identités territoriales. Le cartulaire de Lézat fournit les premières mentions de seigneurs locaux entre le Sud toulousain et la haute vallée de la Garonne jusqu'à Saint-Béat. Le *pagus coseranense* y apparaît dans un acte de 960-970[48] et un don est situé *in comitatu comenico* vers 980[49].

C'est le projet de testament de Roger le Vieux, comte de Carcassonne qui vers 1002 dessine une carte encore approximative des territoires qu'il domine[50]. Depuis le Haut Moyen Âge, il s'est opéré un basculement des pouvoirs de l'Aquitaine vers Toulouse, puis vers l'ancienne Septimanie. On y apprend que les droits sur le Comminges sont divisés en trois, ceux sur le Volvestre en deux et le « comté de Couserans » est associé au Pays de Foix. Ces divisions sont-elles une survivance des multiples *pagi* antiques évoqués plus haut ? Plusieurs personnages sont appelés comtes de Comminges au IXe siècle. La lignée de Raimond, fils aîné de Roger le Vieux capte l'ensemble des droits jusqu'au XVe siècle.

Du côté couserannais, il faut tenir compte de la présence de l'évêché qui est une seigneurie ecclésiastique au cœur de notre zone géographique. Une présence qui a contraint l'implantation d'établissements monastiques aux franges de son aire d'influence. Les Prémontrés s'installent à l'est, en 1155 à Combelongue près de l'actuel village de Rimont. L'ordre de Fontevraux investit une partie de la forêt de Sainte-Croix au nord vers 1151[51]. Au XIIe siècle les Templiers ont des droits dans la vallée de Bellongue au sud-ouest. Une carte du temporel peut être établie[52] d'après la bulle du pape Célestin III émise le 15 septembre 1195[53] (Fig. 2).

Les contours du comté de Comminges sont assez fluctuants. La dynastie bernardine[54] a su, dès le règne de Bernard Ier, accroître le patrimoine territorial. Par mariage, il étend son autorité sur les terres de Samatan et de Muret. Vers 1130, il attaque la cité de Saint-Lizier dont il revendique les droits qu'il cède ensuite à un de ses fils, Roger, qui devient le premier

47 Devic (Dom Claude) et Vaissète (Dom), *HGL*, Toulouse, 1840, t.2, p. 427-429, XL.

48 Ourliac (Paul) et Magnou (Anne-Marie), *Cartulaire de l'abbaye de Lézat*, CTHS, Paris, 1984, t. I, p. 160, acte 207.

49 Ibid., p. 500-501, acte 1724.

50 Devic (Dom Claude) et Vaissete (Dom), *HGL*, Toulouse, 1841, t.3, p. 100-101, XLII.

51 Pailhès (Claudine), « Les cadres institutionnels du Couserans médiéval », *Revue de l'Association des Amis des Archives de l'Ariège*, Foix, 2009, p. 15.

52 En reprenant les limites actuelles des communes je m'expose à quelques inexactitudes. Le temporel n'est pas strictement territorial, les dîmes, les églises ou les terres ne sont pas distinguées. Je choisis néanmoins volontairement ce mode de représentation qui permet une lisibilité immédiate de l'emprise spatiale de l'évêché. Il serait vain de vouloir en tracer un contour exact. Cette remarque est aussi valable pour les cartes suivantes.

53 Samiac (François-Joseph), « Rapports féodaux des évêques de Couserans et des comtes de Comminges (XIIe-XVIe siècles) », *BSA*, Foix, 1910, p. 377-379, pièce justificative I.

54 Bernardine, du nom des huit comtes nommés Bernard qui se sont succédés du début du XIIe jusqu'au milieu du XIVe siècle.

vicomte de Couserans en 1176. En 1145, il se présente ainsi : *Bernardo comite nobilissimo dominante in terra Convenarum et in Saves et in Coserans et in Aranno*[55]. Son petit-fils Bernard IV poursuit cette politique, il atteint un niveau maximum d'expansion que ses successeurs n'ont pas pu maintenir.

Mais le personnage qui nous intéresse est Fortanier, frère cadet de Bernard IV, qui épouse une héritière de la famille d'Aspet. Par ce mariage, il acquiert une importante seigneurie pyrénéenne dont on mesure le poids au moment de la répartition à ses trois fils au début du XIII[e] siècle. Arnaud Raimond III reçoit probablement la seigneurie d'Aspet. Raimond At, fondateur de la Bastide-du-Salat, est à l'origine des Aspet, seigneurs de Prat. Et Roger, le cadet, est seigneur de Bérat. Ils ont tous les trois participé à la défense de Toulouse lors de la guerre contre les Croisés. La carte des châtellenies des XIII[e]-XIV[e] siècles[56] met en évidence l'emprise territoriale de cette ancienne seigneurie et du Comminges dont il faut retirer le Nébouzan et Saint-Gaudens qui sont soumis au comte de Foix (Fig. 3).

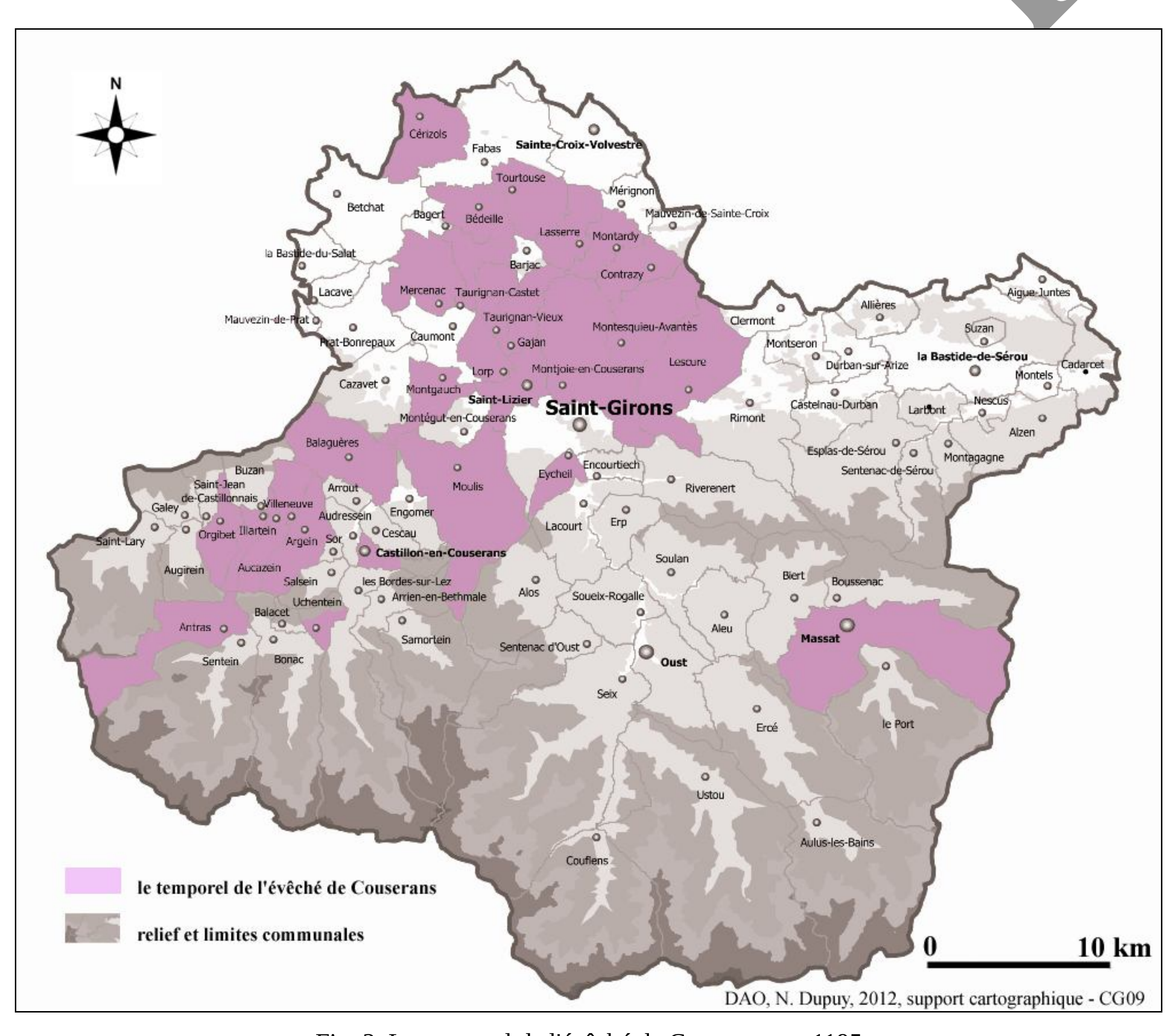


Fig. 2. Le temporel de l'évêché de Couserans en 1195

Autour des comtes de Comminges et des familles comtales, gravitent des seigneurs locaux qui sont en partie liés à cette famille par mariage ou par vassalité. Les Aspet, sont étroitement

55 Higounet (Charles), *Le comté de Comminges …op. cit.*, p. 44.
56 Carte établie d'après Charles Higounet. Ibid., p. 219-223.

issus de la lignée comtale. Dans les territoires qui concernent le sujet, les Montégut, seigneurs du village éponyme sont situés sur la pointe est du massif, face à la cité de Saint-Lizier. Un de ses représentants, Vital de Montégut, a même concurrencé l'évêque en bâtissant, sans autorisation, une tour et des moulins près du pont au pied de la cité épiscopale vers 1212[57]. Francazal, est le fief d'une famille très présente dans les actes du secteur à partir du milieu du XIIe siècle, ses membres sont donateurs à Bonnefont et Montsaunès, fondateurs de bastide (Lacave), coseigneurs (Cazavet) ou témoins (coutumes de Saint-Gaudens)[58]. Les seigneurs de Castillon sont, eux aussi, aux côtés des comtes de Comminges, très présents jusqu'au milieu du XIIIe siècle[59]. L'un d'eux, Bernard de Castillon fait une apparition isolée dans la charte de coutumes de Cazavet en 1301.

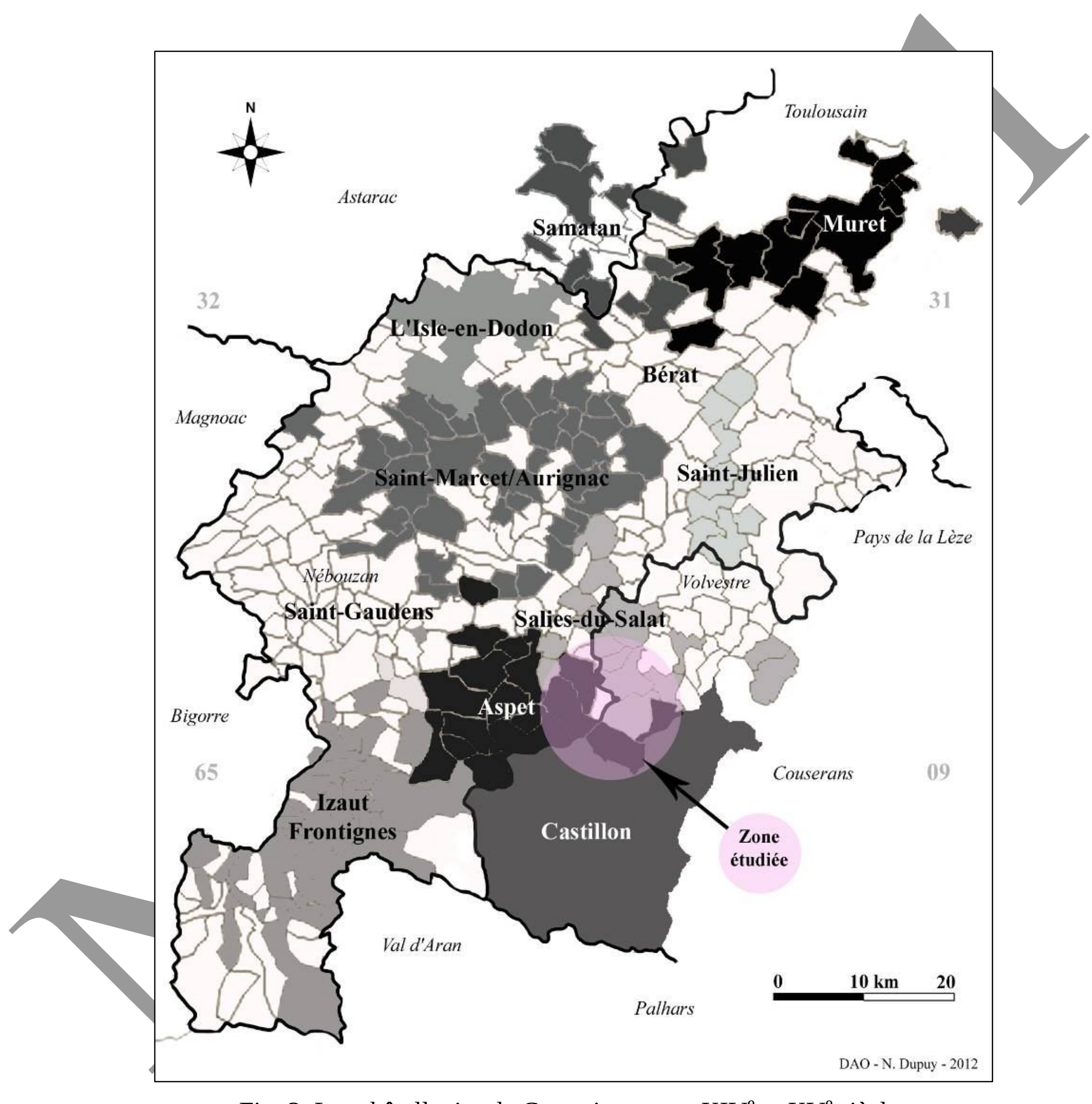


Fig. 3. Les châtellenies de Comminges aux XIVe et XVe siècles

Le pouvoir royal français exerce une pression sur les contrées méridionales qui s'exprime plus intensément depuis qu'Alphonse de Poitiers, frère de Louis IX roi de France, a épousé

---

57 *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas*, Paris, 1715, tome 1, « Instrumenta ad ecclesiam conseranensem », p. 185. C'est d'ailleurs à cette même période que Simon de Montfort, en 1216 parcourt les vallées en tant que comte de Comminges pour y recevoir les hommages des divers seigneurs. Il est tué en 1218, son fils Amaury n'a pas pu conserver toutes ses conquêtes.

58 Nuzzi (Laure) et Yates (Bertrand), *La basse vallée du Salat … op. cit.*, p. 57-59.

59 Lasnier (Thibaut), « Fiche Castillon », *PCR… op. cit.*, Rapport 2010, p. 64.

Jeanne fille de Raimond VII, comte de Toulouse. En 1247, à la mort de ce dernier, Alphonse lui succède. Avec lui, c'est l'administration royale française qui peu à peu va s'immiscer dans la gestion du Midi toulousain. Le comte de Comminges est influencé ou peut-être est-il contraint de s'aligner. En tout cas, sa propre administration cesse de le suivre dans tous ses déplacements. Elle se fixe à Muret et commence à se structurer en différents corps de hauts fonctionnaires, un notaire comtal, un sénéchal, un juge, un trésorier. Avant eux, on avait déjà repéré des bayles et des viguiers dans la documentation écrite du XIIe siècle. Viennent les châtelains désignés par le comte, ils sont très importants car ils sont répartis sur l'ensemble du comté en s'appuyant sur le réseau des fortifications dont ils ont la garde. C'est au milieu du XIVe siècle, en 1336, que sont créées les châtellenies qui complètent désormais la gestion du comté. A cette date, c'est Salies qui est chef-lieu de la châtellenie où nous retrouvons le village de Cazavet. Montgauch et Saleich dépendent de la baronnie d'Aspet jusqu'en 1607, date à laquelle elle est intégrée à la couronne de France.

L’ année 1336, est aussi la date de la mort de Bernard VIII. Sa succession est disputée. Son fils posthume, n’a pas atteint sa quatrième année. Son testament prévoyait qu'en pareille situation Cécile, sa fille ainée, lui succèderait. Il n'en fut pas ainsi et la bataille pour accéder au trône comtal finit par être acquise à Pierre-Raimond, frère de Bernard VIII. La situation du comté est incertaine, le pouvoir comtal est sérieusement affaibli. A ce tableau, s'ajoute les épidémies de peste qui sévissent au milieu de ce siècle et la chevauchée d'Edouard, prince de Galles, dit le Prince Noir, qui a ravagé quelques lieux au nord du comté. Les vicissitudes du pouvoir comtal se poursuivent tout au long du XVe siècle avec Marguerite, l'héritière convoitée et malmenée depuis son enfance. La contrée n'est pas mieux lotie avec les pillages des routiers perdus dans les errements de la guerre franco-anglaise. Le comté est définitivement intégré au royaume de France en 1502.

Sources

Les huit catégories de la typologie générale des sources médiévales proposée par Olivier Guyotjeannin[60] sont difficiles à renseigner tant les sources sont rares. Le constat de « vide documentaire » est confirmé par la Directrice des Archives départementales de l'Ariège[61]. La raison de cette pauvreté résulterait d'une structure administrative couserannaise mal organisée à l'époque médiévale et mal conservée par la suite. Cette remarque est aussi valable pour le Comminges. Les actes des différents établissements ecclésiastiques implantés à Bonnefont, Montsaunès et même Lézat permettent de découvrir des mentions de personnes ou de lieu de la zone étudiée.

Outre ces actes, très peu d'originaux sont parvenus jusqu'à nous. Il faut chercher dans une grande variété de fonds les textes des copies réalisées à diverses périodes. Pour Montgauch, les séries départementales n'ont pas été consultées dans leur totalité[62] et Saleich conserve en mairie la plupart de ses archives[63].

Il faut souligner que pour mon sujet, le fonds de la série 8B de la Réformation forestière du XVII[e] siècle qui a été déposé aux AD de la Haute-Garonne est le plus généreux. A partir de 1666, les différentes communautés concernées par l'usage ou la propriété de bois ont dû apporter les preuves de leurs droits sur ces espaces et ceux-ci remontent au cœur du Moyen Âge. A cette occasion, des copies de chartes ou de lettres royales sont réalisées afin de constituer les dossiers pour leur défense. Des opérations d'arpentage sont menées parallèlement à ces procédures, des géomètres réalisent des plans qui peuvent être très instructifs sur la nature et l'état de la forêt et bien d'autres détails. Les communautés de Montgauch et Saleich évoquent toutes les deux le passage en 1569, des troupes de Montgomery qui auraient détruit leurs « titres ».

Les fonds communaux des AD de l'Ariège, 80 EDT de Cazavet et 82 EDT de Montgauch, ainsi que la série CC; donnent de précieux renseignements sur l'occupation du sol à partir du XVII[e] siècle. Ils contiennent des compoix ou cadastres[64] qui sont bien connus pour apporter des informations sur la nature et le type d'usage des parcelles et surtout leurs valeurs fiscales. L'étude de la toponymie peut y être commencée et ensuite complétée par les livres de charges et décharges qui sont des cahiers où sont notées toutes les modifications de propriétés, ventes, achats ou échanges, par propriétaires. L'intérêt de ces registres réside dans le fait que le propriétaire nomme précisément le nom de la parcelle qui peut ne pas être celui attribué à la section cadastrale et il est consigné par un greffier local qui connaît éventuellement l'emplacement mais qui ne va pas forcément modifier l'appellation. On entre un peu plus dans une sorte d'intimité avec le bien du possédant. La lecture du registre cazavetois a permis de grappiller quelques perles inédites de la microtoponymie : le *ghayt d'aroumière*, *Tirepellex,* et même le nom de la *grande rue* ou *longue rue.* Le second intérêt est la mention faite du notaire qui a établit l'acte. Le travail de recherche dans la sous-série 5E des AD de l'Ariège reste à faire pour aller au-delà du simple relevé des notaires locaux[65]. J'ai consulté et numérisé une

60 Guyotjeannin (Olivier), *Les sources de l'histoire médiévale*, Paris, Le livre de poche, n°551, 1998.

61 Pailhès (Claudine), « Les cadres institutionnels du Couserans médiéval », Revue de l'Association des Amis des Archives de l'Ariège, Foix, 2009, p. 9.

62 Les registres paroissiaux (1669-1832), l'état civil et les délibérations du Conseil municipal (1835-1852) restent à dépouiller.

63 Registres des délibérations, livre des charges et décharges, état-civil. Seuls les deux compoix ont été consultés et numérisés.

64 Appelés terriers dans les inventaires des archives, ce qui crée une certaine confusion quand on ne maîtrise pas vraiment la définition de tous les documents fiscaux anciens.

65 Le fonds du notaire Anouilh de Prat ne remonte pas avant 1601 et Ferré de Balaguères commence en 1753.

infime part de l'immense dossier 3E des AD de la Haute-Garonne à laquelle appartient l'étude Gailhard de Saleich[66]. L'extrait couvre les années 1600 à 1604, et j'ai pu y trouver des minutes concernant des particuliers de Cazavet ou de Montgauch. La véritable difficulté demeure l'écriture qui interdit d'avoir une compréhension complète du document. L'effort est à poursuivre.

Les numérisations des compoix de Cazavet, Montgauch et Saleich que j'ai effectuées, sont désormais accessibles sur le site de Modelespace, un projet interdisciplinaire d'étude de ces sources fiscales et de leur modélisation[67] .

Le fonds qui a été essentiel pour appréhender l'époque médiévale de Cazavet est la série J, la plus hétéroclite de toutes, puisqu'elle est composée de « documents entrés par voies extraordinaires ». La sous-série 5J - Fonds Blazy, du nom d'un chanoine dont le fonds a été légué aux Archives départementales, a fourni les copies de la charte de coutumes de 1301 et des reconnaissances de 1512, plus des papiers et une correspondance concernant la famille Moulis de Cazavet. On verra plus loin que celle-ci est probablement une descendante d'un coseigneur, car les trois liasses de documents sont étroitement liées.

Les monographies de la fin du XIXe siècle réalisées par les instituteurs restent introuvables pour Cazavet et Montgauch. Le site des AD de la Haute-Garonne permet de télécharger en ligne celles de Saleich et Urau.

Ce même site permet d'accéder à la numérisation du cadastre napoléonien de Saleich. Ceux de Cazavet et Montgauch ont été numérisés et consultés aux AD de l'Ariège et dans les mairies respectives.

Excepté la classique carte de Cassini, on dispose d'une carte réalisée par Roussel et La Blottières à des fins militaires vers 1720[68], elle représente les voies de communications susceptibles d'être empruntées par des troupes armées. Les toponymes sont aléatoires, on espère qu'il n'en est pas de même pour les chemins. Quelques missions aériennes depuis 1942 sont accessibles gratuitement depuis la photothèque de l'IGN[69], l'année 1953 est intéressante car le parcellaire n'a pas subit de remembrement et l'emprise pavillonnaire n'a pas encore eu lieu. J'ai pu récupérer un fragment de carte IGN, estimé appartenir à la même décennie, qui renseigne sur la nature de certaines parcelles (Fig. 6)[70]. La carte IGN au 1/25000e complète le maigre corpus des sources figurées.

Les travaux effectués dans le cadre universitaire ont eu comme première vertu de « débroussailler » les premiers inventaires des sources relatives à ce secteur géographique. Ils sont issus de la volonté d'établir un état des lieux à l'échelle régionale dans des domaines de recherches telles que les occupations du sol[71], les chartes de coutumes[72] ou les fortifications[73].

66 AD31, 3E 26191, Notaire Gailhard de Saleich, 1600-1604.

67 http://w3.modele-espace.univ-tlse2.fr/ (consulté le 13 mai 2012), Cazavet et Montgauch en cours.

68 Service historique de la Défense, Vincennes, J 10 C, 1331, (1), f°2, *Carte du comté de Foix et du Conserans, de la vallée d'Arran, d'une partie du Comminges et des frontières de Catalogne*.

69 Institut national de l'information géographique et forestière, http://loisirs.ign.fr/accueilPVA.do (consulté le 13 mai 2012).

70 La découpe de ce fragment de carte ne comprend pas les quartiers de Houeillet et Gèle.

71 Amiel (Marie-Cécile), *L'occupation du sol dans le canton de Saint-Lizier … op. cit.*. Nuzzi (Laure) et Yates (Bertrand), *La basse vallée du Salat …op. cit*. Coiffé (Arnaud), *L'occupation du sol au Moyen Age dans le canton d'Aspet (Haute-Garonne)*, Mémoire de maîtrise Histoire médiévale, UTM, Gérard Pradalié (dir.),1999.

72 Chambert (Christine), *Les chartes de coutumes et de franchises dans le haut Comminges du XIIIe au XVe siècle*, Mémoire de maîtrise Histoire médiévale, UTM, Maurice Berthe (dir.), 1992. Bonnet (Séverine), *Chartes de coutumes et de franchises dans le département de l'Ariège du XIe au XVIIIe siècle*, Mémoire de maîtrise Histoire médiévale, UTM, Maurice Berthe (dir.), 1997.

Je me suis particulièrement intéressée à celui de Marie-Cécile Amiel qui traite le cas de Cazavet dans son inventaire sur le canton de Saint-Lizier[74].

Nous en venons maintenant à la part cachée des archives privées qui sont malheureusement difficiles à pénétrer. Certains historiens du Couserans cités par Laure Fête ou Pascal Audabram sont décédés ainsi les archives de M. Faur ne sont plus accessibles. Peut-être la famille de ce dernier décidera t'elle de faire un don aux archives départementales de ce fonds qui comportait apparemment des originaux. Cet érudit n'a, à ma connaissance, jamais édité d'ouvrage contrairement à Marius Cante qui a compulsé l'ensemble de ses connaissances sous la forme d'un livret que la mairie de Saleich offre aux nouveaux résidents de la commune[75]. La disparition de cet ancien séminariste nous prive de certaines références et d'une bonne connaissance du terrain.

Les enquêtes orales sur des pratiques anciennes sont désormais difficiles à mener. Jean-Paul Ferré, membre des *Ostau Comengès*[76], recueille des témoignages en occitan sur des thématiques diverses. Il crée des sources sonores et filmées parmi lesquelles j'ai retenu *De Cornudèra a Palomèra. Memòria de duas montanhas entram Comenge e Coserans.* Un documentaire sur l'usage des estives entre la vallée de l'Arbas et la vallée de la Bellongue. Un espace commun à deux communautés qui se situe à quelques enjambées à l'ouest dans le même massif qui perd son nom d'Estelas pour devenir celui de l'Arbas.



[73] Audabram (Pascal), *Inventaire des fortifications médiévales en Bas Couserans… op. cit. Recherche et analyses des fortifications collectives…, op. cit*. Fête (Laure), *Inventaire archéologique des villages castraux dans le Couserans (Ariège), cantons d'Oust, Saint-Girons et Saint-Lizier,* Mémoire de maîtrise Histoire médiévale, UTM, Berthe (Maurice) et Pradalié (Gérard) (dir.), 1990.

[74] Voir au chapitre historiographie.

[75] Cante (Marius), *Promenades dans le passé,* 2006.

[76] www.ostaucomenges.org (consulté le 13 mai 2012).

Étude de cas : Cazavet

Fig. 4. L'aile est du massif de l'Estelas et la doline de Bach vues depuis la Rouillouse



Fig. 5. La vallée de Cazavet et ses environs vus depuis Pierreplate
Fig. 6. Extrait d'une carte de l'IGN vers 1960



1. Territoire

1.1 Descriptions

Le massif de l'Estelas, suit globalement la même orientation que la chaîne des Pyrénées c'est-à-dire est-ouest et la plus grande partie de son versant en ombrée est boisée. Cazavet occupe une bonne part de celle-ci au nord-est du sommet (Fig.7). D'un point de vue paysager la forêt masque la plupart des formations tourmentées d'à-pics, de lapiaz et de falaises qui sont des morphologies typiques des terrains karstiques. Quelques-unes dépassent ostensiblement et sont comme des repères visibles pour certaines depuis le bas Comminges : Peyregude et Pierreplate qui tirent probablement leurs noms de leur morphologie. Les *Baoux traoucats* (rochers troués) sont la partie la plus accidentée et n'ont été véritablement accessibles pour l'exploitation forestière que depuis la fin des années 1970 avec le tracé d'une route par les services de l'Office national des forêts.

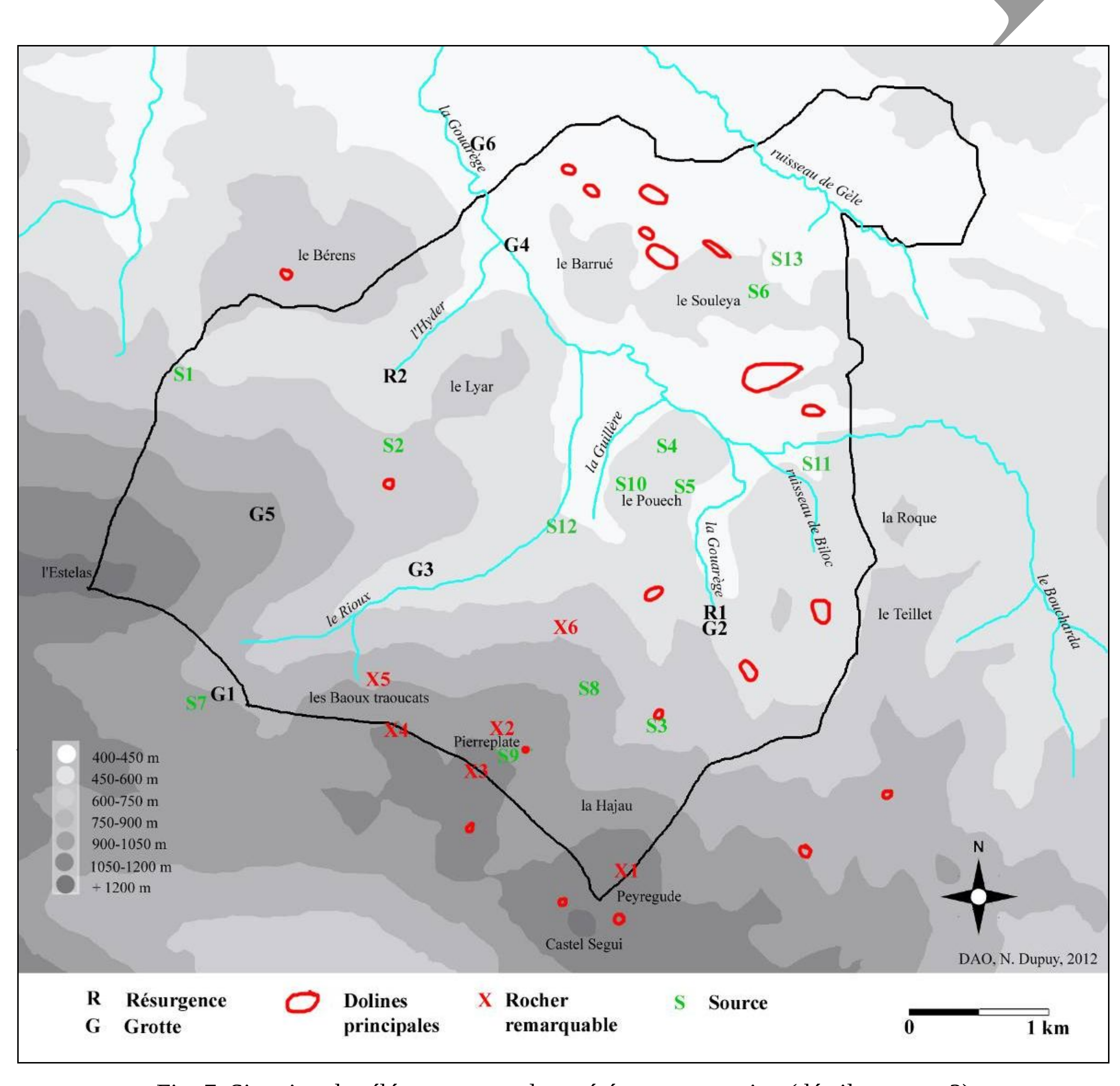


Fig. 7. Situation des éléments naturels repérés en prospection (détails annexe 3)

Le réseau hydrographique est lui aussi spécifique. Les eaux ruissellent en surface sur les sommets lors de périodes pluvieuses, à la fonte des neiges ou après de forts orages. Elles sont rapidement absorbées. Des réseaux souterrains les restituent en deux résurgences : La

Gouarège et l’Hyder. La Gouarège nait au fond de la vallée d’Aliou dans la grotte du même nom[77], contourne par l’est la colline du château avec un cours normal. Elle s’infiltre en aval du village de Cazavet et ressort près d’un kilomètre plus bas sous le hameau de l’Hyder. C’est la rivière principale, elle reçoit le petit ruisseau de Bouque dès sa sortie, puis le Boucharda qui a drainé les vallées de Montgauch, la confluence se fait en amont du moulin d’en haut. La Guillère qui recueille les eaux de ruissellement de la portion est de la plaine rejoint la Gouarège au niveau du village qu’elle traverse de façon couverte. Le Rioux, se forme après de fortes pluies et son lit s’est creusé sur la partie ouest de la vallée, il se jette épisodiquement dans la Gouarège entre les collines du Liar et du Barrué. L’Hyder, résurgence issue du massif de l’Estelas, surgit dans la vallée de Cassagnous sous la plaine de Salège, puis arrose le hameau de l’Hyder, la confluence se fait en aval du hameau et proche de la limite avec la commune de Prat. Il faut ajouter, enfin, le ruisseau de la vallée de Gèle qui se jette dans la Gouarège au niveau du village de Prat où il prend le nom de Gélan.

Les terres agricoles se distribuent le long des vallées ou séries de dolines qui prennent, elles aussi, l’orientation est-ouest des crêtes pyrénéennes (Fig. 4). Seule la vallée centrale s’étale et s’évase vers le nord (Fig. 5). Les pieds des pentes sont généralement destinés à la pâture, certains sont aménagés en terrasses, ce qui témoigne d’une utilisation ancienne pour les cultures. Le niveau maximum d'exploitation, hors usage forestier, est 700 m d'altitude. Entre 500 m et jusqu’à 1200 m d’altitude, des clairières pastorales ont été ouvertes. Le sommet de la montagne est couvert de pâturages qui appartiennent pour la plupart aux habitants de Balagué. Ces pacages sont toujours occupés et entretenus par les troupeaux. Les granges foraines ou *bourdaous* ne sont plus en revanche les lieux où l'éleveur passait l'été avec femme, enfants et poules, à faire du foin et des fromages.

[77] On peut noter que non loin de la grotte d’Aliou qui est le lieu de sortie de la Gouarège, il y a un phénomène de puits artésien très discret dans un pré en rive gauche, parcelle n° 473, quartier la Ille d’Aliou.

1.2 Limites

Le territoire de Cazavet s'étend sur 1793 ha, il a une forme relativement compacte. Le hameau de Gèle, au nord-est, dessine une enclave coincée entre les territoires de Prat à l'ouest, de Caumont au nord et de Montgauch à l'est. Les autres communes limitrophes sont Francazal à l'ouest, et Balaguères au sud (Fig. 8).

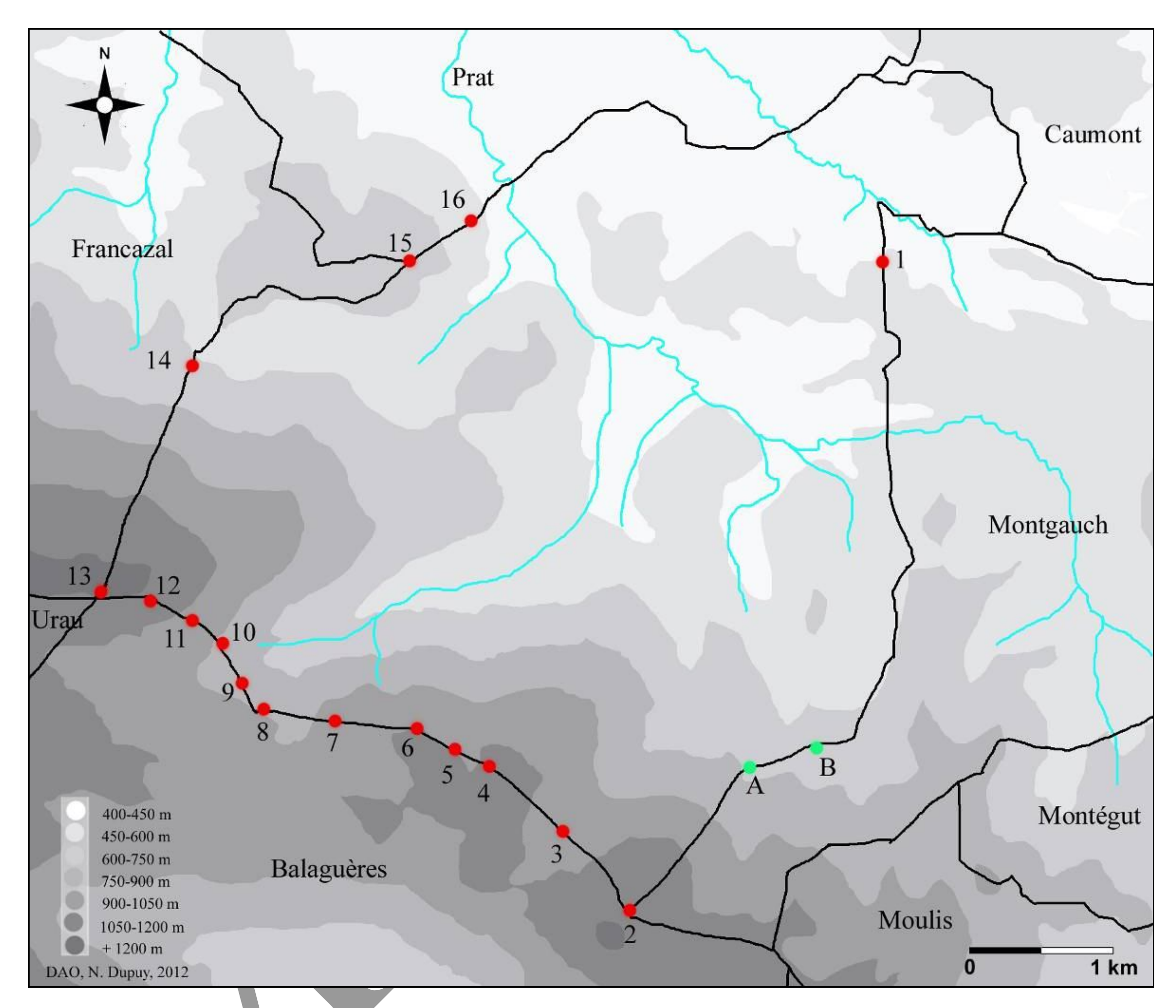


Fig. 8. Carte de situation des bornes (détails annexe 4)

Le sommet de l'Estelas est découpé en quatre parts : Urau au nord-ouest, Balaguères au sud-ouest, Francazal au nord-ouest, et enfin Cazavet au nord-est.

La première mention des limites du terroir de Cazavet est dans la charte de coutumes de 1301. Le mot *termes* sert à les nommer mais aucun repère n'est décrit, un individu est à l'intérieur ou à l'extérieur de la juridiction. Les territoires de Montgauch et de Prat servent de confronts de parcelles dans le texte des reconnaissances de 1512. Les procès-verbaux de la Réformation forestière vers 1667 ne sont pas plus précis avec l'énoncé des communautés limitrophes. Il faut attendre le compoix de 1683 pour tenter un tracé plus assuré dans le suivi des confronts.

Les procédures de la Réformation forestière ont cependant exacerbé la notion d'appartenance à une communauté en réclamant à chacune d'entre elles, les preuves de propriété et d'usages sur les forêts. Il en résulte des conflits qui trouvent leur solution dans la

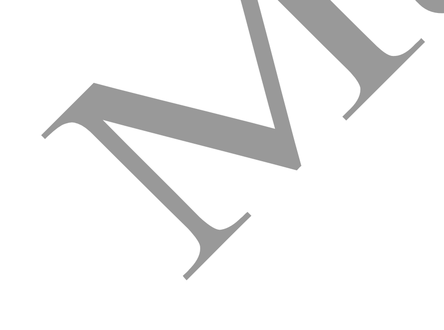
matérialisation de ces limites. En 1773, pour mettre fin aux différends entre Balagué[78] et Cazavet, qui duraient depuis 1715, il fut décidé de procéder au bornage de la montagne entre les deux communautés. Le procès-verbal est très instructif sur les conditions de l'exercice des arpenteurs en milieu montagnard. Une délégation qui comprenait un commissaire royal de la châtellenie de Castillon, des consuls ou *hauts alivrés* du lieu de Cazavet, des consuls de Balagué avec leur seigneur, deux arpenteurs et deux tailleurs de pierres, s'est rendue sur les lieux du bornage pour valider l'implantation qui s'est faite au fur et à mesure. Quatre jours ont été nécessaires[79] pour parcourir la portion Estelas-Peyregude. Chaque *plantement* est discuté, argumenté. Aujourd'hui, il est encore possible de deviner les gravures faites sur ces roches pour marquer les limites[80]. Aucune borne ancienne n'est mentionnée dans les sources. La nécessité de borner les sommets de la montagne prouverait que ces espaces sont récemment conquis (ou reconquis) au XVIIe siècle. Une enquête sur l'origine des biens qui sont du côté cazavetois devrait montrer qu'elles sont toutes issues de patrimoines balaguerois.

Outre une description de l'avancée des travaux pour graver chacun des repères, (difficilement pour franchir les bois et les rochers), nous constatons que contrairement à ce qu'il est convenu ou observé en pareil cas, la répartition en bassins versants n'a pas été retenue comme un principe diviseur. Et cela peut se constater sur tout le pourtour du territoire. Il n'y a pas de règle véritable. La ligne de partage peut passer au milieu d'une pente sans qu'il soit possible de savoir pourquoi, à ce stade de l'observation.

D'autres bornes sont indiquées sur les cadastres. Une source près du lieu-dit Salège, une borne vers l'Hyder associée à un rocher, marquent la séparation avec Francazal et avec Prat. Une dernière sert à tracer une ligne bien droite entre Cazavet et Montgauch, sur une parcelle regardant vers Gèle. Le cadastre napoléonien révèle un litige avec Montgauch sur les portions rocheuses, sous Peyregude, où il a été bien difficile de distinguer des rocs croisés.

Y a-t-il des bornes inconnues, oubliées ? La taille de la n°1 (Annexe 4), laisse présager des difficultés d'une prospection. Il serait étonnant que les frontières avec Caumont ne soient pas matérialisées. L'étude des communes de Prat et Caumont, amèneraient peut-être des informations complémentaires.

Il reste tout de même le problème de datation du finage, qui doit est antérieur à 1301.



[78] Hameau actuel de la commune de Balaguères.
[79] Le groupe dort sur place dans des cabanes pastorales ou redescend au village le temps d'une nuit.
[80] Quatre roches sur les dix mentionnées ont été repérées en prospection.

2. Occupation du sol

2.1 Occupation ancienne

À la fin du XIXe siècle, les recherches dans le Castillonnais par l'abbé Cau-Durban[81] ont donné lieu à un grand nombre de découvertes datées de l'âge du Bronze ou du Fer. Pour les mêmes périodes et par proximité géographique on peut considérer que la présence humaine est effective dans la zone d'étude. Elle n'a peut-être pas eu la même densité d'occupation et de ce fait elle a laissé peu de vestiges. Il n'est fait aucune mention de mégalithe. Les tertres de pierres rencontrés en grand nombre sur les sommets des collines du Liar, du Souleilla et du Pouech, sont certainement des tas de pierres écartées par les bergers pour gagner de la surface de pâture.

Ce sont les grottes qui ont transmis les traces des occupations et attiré le plus de chercheurs. Celle de l'Estelas est celle qui a eu le plus de « succès », elle est pourtant située à 930 m d'altitude, et n'était pas accessible par la route jusque dans les années 1970. Edouard Filhol est un des premiers à reconnaître « l'intérêt qu'elle offrait aux études paléontologiques ». Ernest-Marie-Jules Jeanbernat, dès 1870 entreprend de fouiller le porche. Il trouve des restes de faune (os de renne, dents d'ours). Il revient cinq ans plus tard avec ses collègues de la Société naturelle de Toulouse en compagnie de Félix Regnault et David Sua. Puis en 1884, se sera le tour des ariègeois, l'abbé Cau-Durban et Félix Pasquier qui font un dépôt d'« objets de l'industrie préhistorique » au musée départemental de l'Ariège. En 1895, l'ingénieur Harlé constate « des débris de marmotte ». Félix Regnault et Louis Roule de la Faculté des Sciences de Toulouse exhument des restes humains dont une mâchoire inférieure[82]. Après eux, suit une longue période sans témoignage. En 1979, des fouilleurs clandestins sont surpris en train de creuser le sol de la grotte, un procès s'ensuit[83]. La grotte de l'Estelas (ou des Ours) recèle plus de preuves de l'occupation par des fouilleurs, que de preuves d'une occupation humaine dans les temps préhistoriques. Mais est-ce au point de décourager toute nouvelle étude susceptible de rafraîchir les données scientifiques ? Plus bas, au niveau du hameau de l'Hyder, à 10 m du lit de la Gouarège, se trouve la grotte du Peyort. Celle-ci a livré des gravures dont la chronologie est incertaine, d'après Lucien Gratté qui en a fait le relevé avec Philippe Rouch, en 1984[84] (Annexe 5).

Le paysage ne peut pas être muet sur les temps préhistoriques et protohistoriques. Il faudrait une étude totalement consacrée à cette problématique pour en débusquer les traces. Didier Galop dans sa thèse s'est penché sur un milieu plus montagnard que l'Estelas, son travail sur la vallée de la Barousse pourrait servir d'étude de référence pour notre secteur[85]. Il a observé que pour la période âge du Bronze-fin de l'Antiquité, les zones favorables, c'est-à-dire non humides, ont été privilégiées. Les défrichements se répètent sans trop menacer la couverture forestière.

---

81 Escudé-Quillet (Jean-Marie) et Maissant (Catherine), *CAG, Pré-inventaire archéologique de l'Ariège… op. cit., p. 16.*

82 « Fouilles de la grotte de l'Estelas », *BSA*, 1895-1896, p. 177-178.

83 *La France pillée : l'affaire de l'Estelas*, Spéléoc, 11 mai 1979, p. 19-21. Cité dans CAG09, p. 96.

84 Gratté (Lucien) et Rouch (Philippe), *Grotte de Peyort, Rapport de relevé pariétal*, 1984. Gratté (Lucien), *Survivance de l'art pariétal : au carrefour de l'histoire et de la Préhistoire*, Millau, 1985.

85 Galop (Dider), *La forêt, l'homme et le troupeau. Six millénaires d'anthropisation du massif pyrénéen de la Garonne à la Méditerranée. Contribution palynologique à l'histoire de l'environnement et du paysage pyrénéen*, Thèse de doctorat de géographie, UTM, 1997, p. 251-282. La proximité du *Lugdunum convenarum* (Saint-Bertrand-de-Comminges) avec la Barousse pourrait avoir modifié le taux d'anthropisation de cette vallée, ce qui limiterait les comparaisons possibles avec notre sujet du moins pour la période de l'Antiquité jusqu'au VIe siècle.

2.2 Occupation Antiquité et Haut Moyen Âge

Ces deux périodes sont regroupées. Aucune étude n'a été faite pour renseigner le sujet. La présence romaine est attestée à Caumont par deux trouvailles du XIXe siècle : une plaque de marbre avec inscription et un autel votif dédié à la déesse Ande. Une plaque et un cippe, tous deux de marbre blanc ont été trouvés à Prat. Enfin à Montgauch, au lieu-dit Labesquat, des « substructions antiques » auraient été repérées et un fragment de couvercle d'une auge cinéraire était dans le chœur de l'église à la Craste[86].

L'emplacement de l'ancienne église de Cazavet est aujourd'hui réparti sur deux parcelles et les propriétaires qui ont exploité le sol comme jardin, ont fait remonter depuis presque deux siècles des ossements, des tessons de céramiques et divers résidus de matériaux de construction. Récemment, à l'occasion de la plantation d'un arbre, des fragments d'une *tegula* ont été remontés du trou creusé à 70 cm environ, de profondeur. Un autre fragment isolé a été trouvé dans le mur de l'ancien cimetière. Nous voici donc face à des éléments anciens, les *tegulae* ont été utilisées jusqu'au Haut Moyen Âge. On sait que les lieux de culte chrétiens se sont souvent superposés à des sites gallo-romains. La présence de ces fragments n'est pas un indicateur suffisant. La *tegula* peut avoir voyagé (Fig. 9).

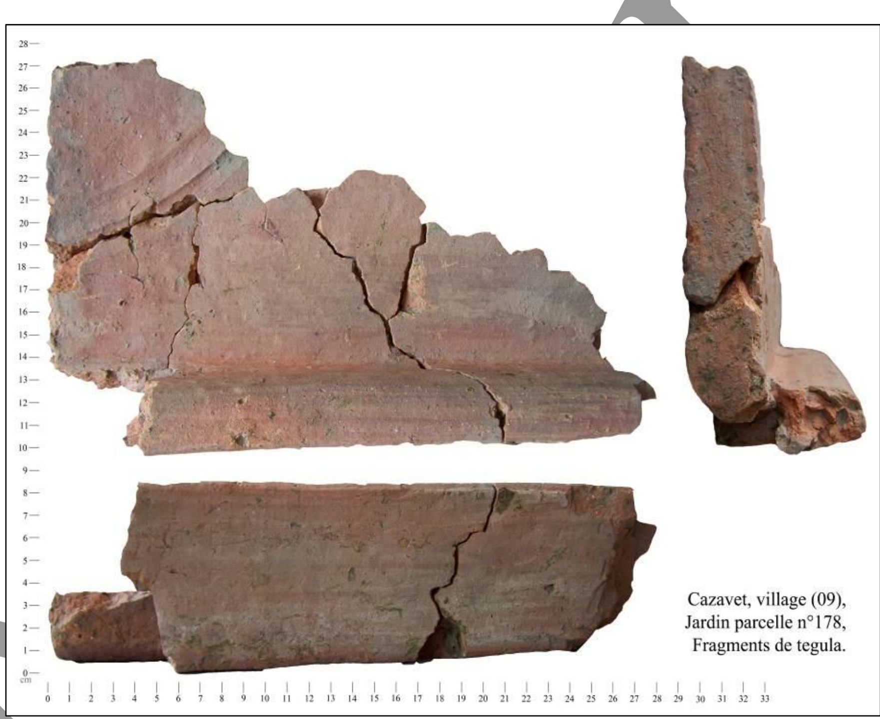


Fig. 9. Fragments de *tegula* trouvés dans un jardin

Il est permis de penser qu'il y a eu des agriculteurs dans cette vallée à ces périodes mais ils ne s'appelaient pas encore des cazavetois.

86 Escudé-Quillet (Jean-Marie) et Maissant (Catherine), *CAG…op. cit.*, p. 95, 120 et 132.

2.3 Voies de communication

Au milieu du XIXe siècle, une route de « moyenne communication » allant de Rivèrenert à Saleich[87], l'actuelle D33, est construite. Son tracé va compromettre un ancien réseau de petits chemins reliant les hameaux. Les voies de serre sont désaffectées au profit de cet axe. Et les attelages, puis les véhicules à moteur vont imposer leurs itinéraires et avec eux un nécessaire entretien. Des corvées et des journées de prestations sont encore en vigueur au milieu du XXe siècle[88].

Dans quel réseau de communications s'inscrivait ce maillage local ? Il faudrait pour cela avoir repéré les centres d'intérêts commerciaux, militaires, les voies de pèlerinage, pour pouvoir tracer les axes forts pour chaque époque. Les échanges avec les hautes vallées du Comminges se pratiquaient certainement par la remontée des vallées du Lez et de la Bouigane comme l'ont décrit des membres du PCR[89]. Le petit plateau formé par Montgauch et Cazavet n'est pas d'un accès facile. Pour une traversée est-ouest, il faut franchir le promontoire de Marterat lorsqu'on vient de Saint-Lizier et la vallée de la Gouarège est étroite et très escarpée entre Cazavet et Prat. La vallée du ruisseau de Gèle est le plus court chemin entre Prat, une seigneurie puissante du Comminges, et Saint-Lizier, siège d'évêché. Le passage en rive gauche du Salat est plus long par Caumont.

La réflexion se poursuit avec la découverte d'un toponyme, une unique occurrence du *ghayt d'Aroumière*[90]. Il s'agirait d'un guet en lien avec le passage des *romieux,* pèlerins pour Rome, le faire remonter aux temps de la présence romaine serait plus hasardeux. Son emplacement n'est pas défini, il est sur le *parsan de Gèle,* et doit être en position dominante (Annexe 6a). L'une des portions du chemin allant à Gèle depuis Cazavet, s'appelle *Birecaou* ou *Biocaou*, sa mention la plus ancienne date de 1512 sous l'appellation *via cava* (la route creusée). Le passage se fait effectivement par une section d'une centaine de mètres qui paraît être creusée dans la roche Ce serait bien là, le seul chemin creusé de la contrée. Il s'agit d'un hasard de la géologie qui a été opportunément utilisé pour le franchissement du relief. L'érosion et l'usage en ont accentué le creusement. Les traces, à peine perceptibles d'une construction de forme rectangulaire, méconnue des cadastres, concluent la montée (Annexe 6b). Le positionnement de la fortification de Montgauch qui surveille l'entrée est de la vallée du Gélan renforce l'idée d'une voie de passage fréquentée. En rappelant que Montgauch viendrait de la même étymologie que Montjoie, l'idée du prolongement de la voie ancienne qui reliait le Mas d'Azil à Saint-Lizier décrite par Denis Mirouse[91], devient acceptable si on retient la rectitude du tracé. La traversée du Salat reste un obstacle non négligeable. Prat ou Salies-du-Salat qui sont des pôles importants de la vie Commingeoise à l'époque médiévale, sont situés en rive gauche, des passages plus aisés peuvent être pratiqués plus en aval.

L'autre voie de communication qu'il convient de considérer est la liaison Cazaux-Salège par le col du Baus (ou *Burgeden*). Les toponymes, chemin de la *carrerasse* et chemin de la *careto* balisent son tracé. L'axe n'est pas négligeable, en le prolongeant on peut parvenir à Francazal, qui est le fief d'un coseigneur de Cazavet en 1301.

D'autres passages devaient se faire par la montagne au sud, *via* Balagué, pour aller à Castillon qui est un chef lieu de châtellenie au XIVe siècle et un lieu de foire effectif jusqu'au XXe siècle.

87 Ces deux villages n'ont pourtant rien en commun. C'est une route pour désenclaver les villages.
88 Registres des délibérations du Conseil municipal de Cazavet, 1825-1950.
89 Voir Introduction plus haut.
90 80 EDT, DD1, Cazavet, livre des charges et décharges, XVIIIe siècle, f°31 v°.
91 Mirouse (Denis), « Une voie romaine en Couserans ? », *RDC*, t.CXXIII, n°1, 2007, p. 7-40.

2.4 Bâtiments religieux

La situation religieuse de Cazavet n'est pas connue avant le début du XIVe siècle, date à laquelle l'église est mentionnée indirectement par son sous-chapelain, pour la première fois dans la charte de coutumes de 1301, elle dépend du diocèse de Couserans. Elle est ensuite dans les listes des pouillés de 1382 et 1383. Un changement de titulature survient entre 1559 et 1683, saint Vincent cède sa place à saint Michel. Une chapelle dédiée à Notre-Dame du *Rozaire* doit être comprise dans le bâtiment à cette dernière date où deux marguilliers figurent dans le compoix. Depuis quand l'église est-elle paroissiale ? On peut penser qu'elle l'est bien avant 1559 (première mention de paroisse). Reste la question du bâtiment.

L'église actuelle a été bâtie au début du XIXe siècle. Les registres de délibérations témoignent de l'évolution de sa construction. On sait que l'on pouvait donner la messe dans les deux églises vers 1832. A partir de cette date, la démolition de l'ancien lieu de culte commence et l'autorisation est donnée au maçon qui est désigné pour la besogne, d'utiliser les pierres pour la réparation des chemins et la construction du mur du nouveau cimetière. Ce mur est effectivement bâti avec des pierres de taille, qui ont une face de parement soignée et les quatre jointives montrent des arêtes assez régulières. Les moellons sont de calibre important (40 x 30 cm en moyenne) (Annexe 7a). À gauche de l'entrée, une clé d'arc en pierre avec une tête féminine a été mise en évidence sur la façade. La facture de cette sculpture représente le visage bien dégagé au niveau du front, et le volume d'une mèche de cheveux qui entoure le crâne. C'est une coiffure qui est caractéristique des coiffes du XIVe-XVe siècle (Annexe 7b). Ces maigres vestiges de l'église font penser à une construction tardive, différents de ceux de l'église de Montgauch dont les peintures intérieures sont datées du XIIe siècle[92] et les murs sont faits de petits appareils réguliers. Un autre élément pourrait bien parvenir de l'édifice, il s'agit d'une pierre hémicylindrique utilisée en remploi dans le muret qui va de l'actuelle église au pont.

D'après le plan napoléonien, le cimetière était à l'est de l'église, non loin de la Gouarège. Une portion de mur subsiste sur 7 m de long et 1,80 m de haut. Il est constitué de pierres de petit calibre et les lits de pose sont relativement réguliers. Le plan de l'ensemble de l'édifice est complexe à interpréter. Il n'y a pas de ligne courbe qui pourrait indiquer une abside, rien qui puisse nous montrer une quelconque orientation. Un porche était accolé à la façade nord, du côté de la route.

Les dédicaces à saint Vincent sont reconnues comme des marqueurs d'ancienneté, « généralement antérieures à l'an Mil[93]». Les fonts baptismaux qui ont été conservés et reposés dans l'entrée de la nouvelle église sont d'une grande sobriété, une vasque hémisphérique, posée sur un pied large, le tout sans décor, leur datation s'annonce ardue. Une église primitive a peut-être été construite à cet emplacement. Mais des évènements inconnus ont amené à la modifier ou la rebâtir. Le changement de vocable est-il un indicateur ?

Cazavet, est un village de formation casalière, son nom en témoigne. Ce type d'habitat a été étudié par Benoît Cursente qui a observé que l'église était généralement positionnée hors du village[94]. C'est bien le cas à Cazavet.

Il n'y a apparemment pas eu d'autre église sur le territoire. La prospection réalisée sur le château par Pascal Audabram en 2011, n'a donné aucun indice de bâtiment susceptible d'être

[92] Decottignies-Tchinkati (Sylvie), *Les peintures monumentales du XIe au XVIIIe siècle en Ariège*, DRAC, Service régional de l'Inventaire, Accord (Ed.), Toulouse, 2004, p.80.

[93] Colin (Marie-Geneviève), *Christianisation et peuplement des campagnes op. cit.*, p. 49.

[94] Bonnassie (Pierre), « Conclusion », Berthe (Maurice) et Cursente (Benoît) (dir.), *Villages pyrénéens, morphogénèse d'un village de montagne,* Toulouse, PUM, 2001, p. 295.

une chapelle ou une église.

Un oratoire dédié à saint Roch est mentionné en 1683 dans le compoix, son emplacement est reconstitué d'après les confronts indiqués et il y a tout lieu de croire qu'il s'agit de l'actuelle entrée du cimetière, qui a la particularité d'être couverte. Cette entrée reprend-t-elle les murs de l'oratoire. Ses proportions pourraient rappeler celles d'oratoires que l'on peut voir dans les villages de Lacave ou Bonrepaux, dans la vallée du Bas-Salat. Mais leurs constructions datent du XIXe siècle. Cette situation à l'entrée ouest du village fait face à l'ancien chemin qui vient de Prat et du moulin d'en-bas. Au sud, en prenant la route de Cazaux, se trouve un microtoponyme, *Loratory*, qui n'a laissé aucune trace matérielle. Le village de Cazavet était donc gardé par trois points sacrés à chacune de ses entrées, l'église étant le point d'entrée est.



2.5 Fortification

La fortification de Cazavet a surtout fait l'objet d'études récentes. La première visite semble avoir été faite pas Anthyme Saint-Paul dans le cadre de ses prospections pour le Bulletin Monumental[95]. Après lui, les préhistoriens se rendant dans les grottes devaient sans doute, voir se détacher sa silhouette sur la colline de la Bouche qui n'était pas aussi recouverte par la végétation que de nos jours. Les autres visiteurs, sont inconnus, mais certains ont laissé des traces profondes et irrémédiables de leurs fouilles clandestines. A la fin du XX[e] siècle, une première ébauche de plan est réalisée par Guillaume Géraud-Parracha[96]. Ses descriptions et ses mesures sont hasardeuses. Il faut attendre les travaux de Pascal Audabram[97] pour saisir l'ampleur du site et entrevoir une lecture chronologique des étapes de son évolution, des contextes politiques comtaux et locaux dans lesquels le château est inscrit.

Au début du XII[e] siècle, il y a un vrai enjeu stratégique à maintenir cette fortification pour renforcer le réseau castral à l'heure de l'offensive territoriale sur le Couserans de Bernard I[er], comte de Comminges[98]. Sa situation géographique la met au cœur des fiefs des fidèles du comte de Comminges. Montégut est à 7 km à l'est, Francazal à 5 km à l'ouest et Prat à seulement 4 km au nord-ouest[99]. Les trois représentants de ces seigneuries appartiennent à l'encadrement seigneurial de Cazavet en 1301[100], qui est la date de la première mention textuelle du château[101]

Le site castral se divise en plusieurs parties concentriques (Annexe 8). La tour maîtresse est centrale, rectangulaire et plutôt exigüe, avec ses 14 m^2 de surface intérieure utile elle ne parait pas très résidentielle ni fonctionnelle sans des bâtiments adjacents qui devaient compléter les espaces. Les vestiges montrent encore quelques éléments architecturaux. Dont deux ouvertures étroites qui n'ont aucune vertu pour le tir, leur efficacité se réduit à l'aération ou l'éclairage, mêmes minimes. Une série de corbeaux matérialisent un niveau de plancher à hauteur de ce qui semble un reste de montant de porte sur le mur est. Les parements sont de facture inégale. La partie qui émerge du niveau actuel montre des moellons de calibre régulier en partie basse qui sont attribuables aux XII[e] ou XIII[e] siècles. Le reste de l'élévation semble plus irrégulier. Le seul bâti du *caput castri* dont l'usage est certain est la citerne, identifiable grâce à l'enduit spécifique de tuileau. Un petit ressaut sur le pourtour de son mur permettait de faire reposer des poutres et un plancher, ce qui laisse penser à un niveau supérieur. La surface de cette première enceinte est estimée à 500 m^2, les murs épais de moins d'un mètre, suivent le relief et dessinent un plan en forme de blason ou de semelle de fer à repasser. Une large ouverture encadrée de murs sert d'entrée sur le flan nord, avec un petit ressaut sur la paroi ouest, qui est semblable à celui de la citerne.

A l'extérieur, un vaste fossé contourne les flans nord et est. La situation se présente comme si un dégagement des matériaux de la démolition accumulés aux pieds du rempart avait été fait en vue de préparer une réparation qui n'a jamais eu lieu. La vaste couronne qui encercle la

95 Saint-Paul (Anthyme), « Excursion archéologique dans le Bigorre », *Bulletin Monumental*, 4[e] série, t. 2, Paris, 1866, p. 713.

96 Géraud-Parracha (Guillaume), *Anciens châteaux du pays de Couserans*, Saint-Girons, 1993, p.65-66.

97 Audabram (Pascal), *Inventaire des fortifications …op. cit.*, p. 33-45. *Recherche et analyses des fortifications …, op. cit.*, p. 21-28. *Château de Cazavet. Rapport de prospection diachronique*, SRA, 2011.

98 Vers 1130, Bernard I[er] de Comminges revendique des droits sur Saint-Lizier qu'il va piller et incendier. L'évêque est fait prisonnier et la population est contrainte de se tenir à Saint-Girons. Roger le second fils de Bernard I[er] deviendra le premier vicomte de Couserans.

99 Peut-être que le site de Caumont complète le maillage, rien ne prouve à ce jour une quelconque appartenance à une mouvance, aucune mention de seigneur de ce lieu n'est connue.

100 Voir p. 40-41.

101 Pons de Francazal et Guillem d'Eycheil de Prat en tant que coseigneurs et Bernard de Montégut en tant que châtelain.

fortification primitive fait environ 3800 m². Le mur de cette enceinte est pratiquement circulaire, légèrement excentré (une dizaine de mètres séparent les deux enceintes sur le côté sud-est et 30 mètres au nord). Tout comme le reste des constructions, il est bâti à la chaux, mais les moellons sont de formes brutes et agencés sans véritable lit de pose lisible. Une technique qui signe des périodes plus tardives que la partie centrale, sans doute du XIIIe ou du XIVe siècle. C'est un habitat villageois qui occupe une bonne partie du périmètre, il est permis de le penser car de nombreuses bases de structures se répartissent régulièrement en s'appuyant sur le mur d'enceinte. Un agencement organisé de façon à créer des petits logements, des bâtiments destinés à des fonctions inconnues et dont la durée d'occupation ne peut être déterminée sans fouille. Le sondage prévu durant le mois d'août 2012 permettra d'établir des chronologies relatives.

Je n'insiste pas sur la description de ce site car il a fait l'objet de plusieurs fiches dans les rapports du PCR et d'une contribution à une prospection thématique[102]. Il convenait tout de même d'en restituer les grandes lignes. Mon propos se poursuit par une présentation de son positionnement géographique au cœur du terroir cazavetois. Il est situé sur le sommet de la Bouche à 586 m d'altitude, il domine la plupart des habitats : Cazavet, Cazaux, la Caubère, Billoc (la Roque), Aliou, les deux moulins sur la Gouarège, et les écarts qui se sont créés sur la soulane face à la vallée centrale. L'existence des quatre premiers est attestée en 1301. Pour les autres, il n'est pas certain qu'ils aient fait partie du paysage avant que le château soit désaffecté (Fig. 10).



Fig. 10. Vue aérienne du château et de Cazavet, septembre 2011

[102] Audabram (Pascal) et Dupuy (Nathalie), « Fiche site, Cazavet », *Rapport PCR*, 2008, p. 15-25. « Fiche mur », *op. cit.*, p.122-133. « Fiche d'étude du Bas Couserans », *Rapport PCR* 2009, p. 240-241. Lasnier (Thibaut), *Les fortifications médiévales en Couserans, Rapport de prospection thématique*, SRA, 2009, (dépôt en cours).

2.6 Habitats

L'habitat s'est surtout réparti au centre et sur la moitié nord du territoire, sur les parties basses et les collines. Cette répartition de la population actuelle ne correspond pas à la réalité du début du XX[e] siècle et même de la seconde moitié de ce siècle. L'expansion des pavillons individuels a bouleversé l'organisation. J'ai choisi de m'intéresser aux données du compoix de 1683 (Fig.11), et à celles du cadastre napoléonien pour aborder cette question. Ce sont les documents les plus complets. Les reconnaissances de 1512 peuvent être évoquées, mais elles sont lacunaires.

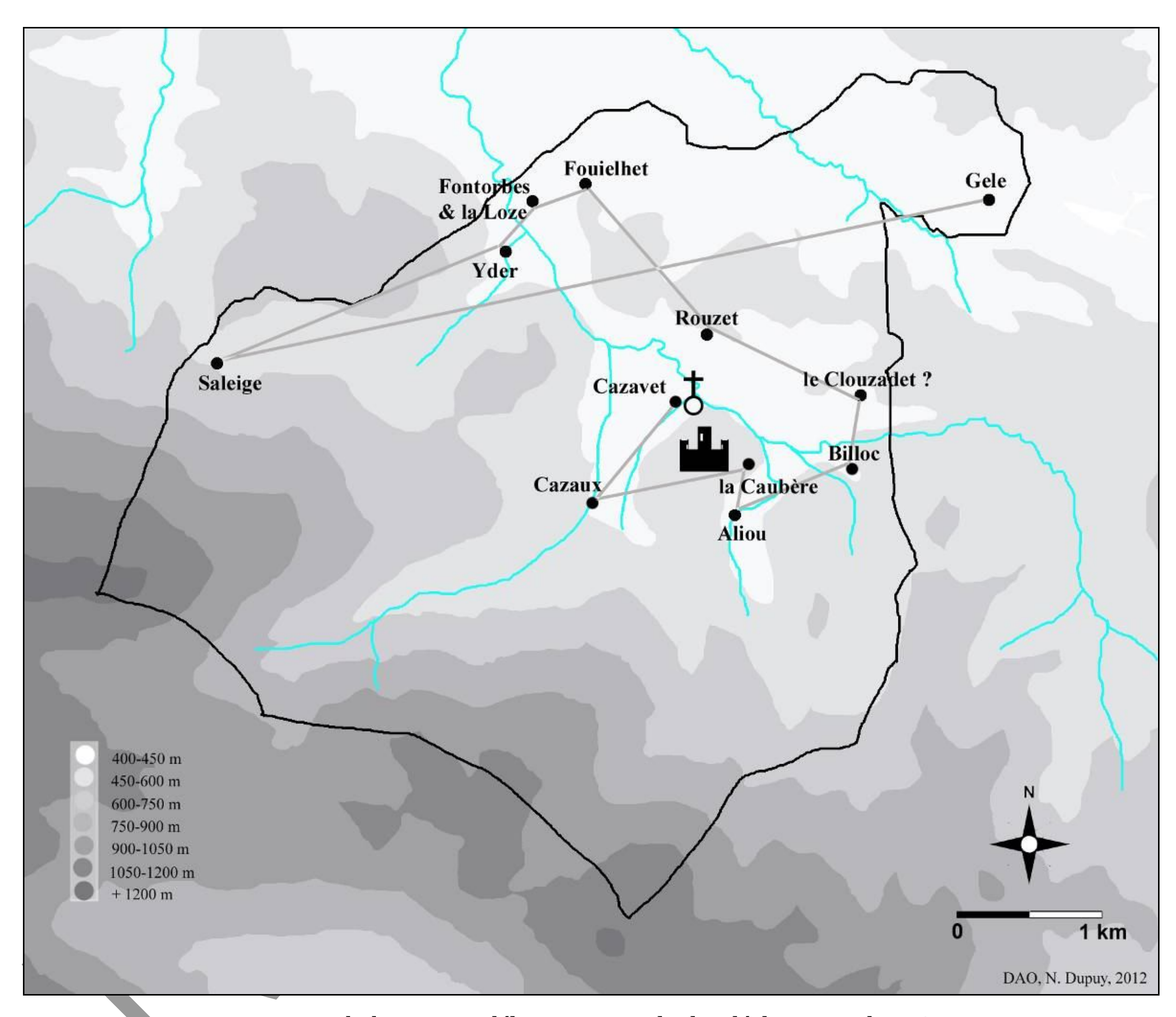


Fig. 11. L'habitat et modélisation spatiale des déclarations de 1683

Cazavet est l'habitat qui a donné son nom à une famille, à la coseigneurie, puis plus tard à la commune, il est centré par rapport au territoire. Il se situe en bordure de la vallée, aux pieds de la colline de la Bouche et du château (Fig. 5 et 10). Quarante trois personnes déclarent leurs biens et ont une maison, ou une part de maison en 1683. Deux rues le traversent, la rue du lac orientée nord-ouest puis nord, et la grande rue qui se dirige vers Cazaux. Son étymologie indique une origine casalière, c'est-à-dire qu'il était à l'origine un casal, une maisonnée avec les biens, les devoirs et des droits qui en dépendent, une structure agraire et juridique qui, selon Benoît Cursente, se développe dans des contextes d'habitats dispersés et semi-dispersés. C'est un terme que l'on trouve dans les cartulaires jusqu'au XIII[e] siècle[103].

[103] Cursente (Benoît), *Des maisons et des hommes… op. cit., p. 24.*

Par la suite, le mot signifie le jardin. Cazavet, C*asabello*, le « beau casal », ne doit mériter son qualificatif que par comparaison avec les autres casaux. Le casal de la Lane et le casal de la Roque existent aussi en 1301. La Roque perd ce « statut » dans les textes ultérieurs et Cazaux supplante probablement le casal de la Lane. L'ajout de la localisation ne s'impose plus, la distinction est intégrée. Il y a deux casaux, le chef-lieu et « l'autre ». Une étude de son parcellaire montre un moulon de forme compacte qui contraste avec la rectitude du tracé qui l'entoure. La couronne des jardins est appelée *darrè les cazaux* dans le compoix. La Guillère sert de fossé en bordure de l'habitat. La *pierre du Caouè* (de *cave*/fossé) témoigne du temps où ce petit ruisseau n'était pas recouvert sur toute la traversée du village. Un calvaire est positionné dans un petit carrefour de rues secondaires (Annexe 9).

Cazaux est situé à 800 m au sud de Cazavet. En 1683, vingt-trois habitants possèdent une maison, trois d'entre eux en ont deux. L'habitat s'est développé sur la rive droite du ruisseau, seulement quatre maisons sont dessinées en rive gauche sur le cadastre napoléonien. Le plan du village est organisé en plusieurs ilots (Annexe 13). Le terme du *cap de la vielo (*de vielle/« village ») est encore usité pour nommer le haut du village. Une centaine de mètres au sud, il y avait la *hount biello* (de *biello*/vieille), un escalier en pierres permettait d'accéder à un point d'eau. Le trou a été bouché sur toute la hauteur et plus rien ne laisse deviner ce point d'approvisionnement en eau potable. Le lit du Rioux a été empierré sur toute la traversée du hameau, et totalement muré pour contenir son cours, avec une ouverture donnant sur un souterrain obturé dont l'usage est inconnu.

Les autres hameaux se sont développés comme des casaux en favorisant des « maisons filles » si l'on en croit les patronymes dominants pour chacun d'entre eux : 4/5 foyers à la Caubère, 5/6 foyers à Aliou, 6/7 foyers à Salège, 5/12 foyers à Gèle, la mixité du dernier pourrait prouver l'ancienneté de son établissement.

Puis viennent les maisons isolées. Billoc remplace la Roque de 1301, mais cette appellation est maintenue vers 1750 sur la carte de Cassini. Dans le livre de charges et décharges de Montgauch, une personne porte comme surnom Billot et est résident de Bareille qui est tout proche. Il peut y avoir eu un glissement toponymique à partir d'une de ses parcelles au-dessus de la ferme ou un mariage pour justifier ce changement. A une centaine de mètres à l'ouest de la ferme, une croix marque l'emplacement d'une « source ». Ce point d'eau pourrait être alimenté par un fossé, dont le profil est fossilisé le long de la parcelle 317 du quartier des Escales. Il pourrait capter l'eau du Boucharda (S11, Annexe 3).

L'emplacement supposé du Clouzadet se précise avec la modélisation spatiale des déclarations et une prospection pédestre. Il y a une parcelle qui présente une concentration de terrasses que n'a pas sa voisine. Des chênes ont poussés au milieu d'alignement de pierres qui forment un rectangle d'une surface idoine pour une maison. L'étymologie évoque un enclos, une parcelle fermée, les murets forment effectivement un espace fermé (Annexe 10). Pour Fontorbes et la Loze, le même raisonnement est tenu en suivant la modélisation, il existe toujours un habitat intercalé entre Fouielhet et l'Yder, c'est le Peyort.

Une carte des habitats ayant existé peut-être établie de 1301 à 1830 (Annexe 11). Celle-ci met en évidence une conquête des reliefs et vallées intermédiaires comprises entre la vallée du Gélan et la vallée de la Gouarège. L'étude toponymique a révélé dans ces quartiers, des microtoponymes liés au pastoralisme : Houiellet (Foueilhet), Crabot, Crabouté, Crabeyran, Laoueille qui doivent exprimer et baliser les zones consacrées aux pâturages des ovins et des caprins.

3. Encadrement seigneurial

C'est avec la charte de coutumes de 1301[104], que nous découvrons le premier encadrement seigneurial de Cazavet. Huit coseigneurs sont nommés dans le paragraphe d'introduction en occitan[105].

- *Guilhem Deshels* est un personnage que l'on retrouve dans d'autres actes de la même époque. Le 11 septembre 1273, il signe avec Bernard VI, comte de Comminges et Roger de Francazal la fondation de la bastide de Lacave[106]. Il rend hommage et fait serment de fidélité à Thibaud de Levis[107], le 1er octobre 1294, pour le château de Prat[108]. D'après François-Jules Samiac, il aurait été témoin d'une sentence arbitrale entre Arnaud d'Espagne, vicomte de Couserans (dont il serait le vassal pour sa « baronnie » d'Eycheil) et l'abbé de Bonnefont en août 1299. Ce premier coseigneur est donc très influant. Il a peut-être épousé une fille de Raimond At d'Aspet, seigneur de Prat, fondateur de la Bastide-du-Salat (la bastide de Raimond-At) au milieu du XIIIe siècle. Sa position parait ambiguë à l'égard des mouvances comtales. Thibaud de Lévis et Arnaud d'Espagne sont plutôt des proches du comte de Foix.
- *Pounts de Francasal* est le fils de Roger, co-fondateur de la bastide de Lacave, Plus bas dans le texte de la charte, il y a un *Bernardus de Francocasali* qui est le notaire de la copie de la charte en 1393. La première mention de cette famille date de 1163, où Bernard de Francazal fait un don à Bonnefont d'une terre de Boussens[109]. Un autre détient des droits à Gabre[110], ou au Fréchet[111], ce qui nous laisse apprécier l'étendue de leurs possessions. Un acte du cartulaire de Montsaunès attire mon attention. Pons de Francazal en 1193[112], donne « le passage et l'usage des herbages et des eaux dans son fief ». Ce passage est sans doute nécessaire aux templiers pour accéder de l'autre côté du massif de l'Estelas-Arbas, c'est-à-dire dans la vallée de la Bellongue où ils sont possessionnés.
- *Berner de Castillon* : qui semble ici agir au nom de ce Pons[113], Est-il à ce titre un coseigneur ? Il serait le dernier représentant de sa famille à être mentionné dans les textes (voir p.19).
- *Peyre Gros de Casaueg* : de la même famille que *fratis Bonihominis de Casavello, subprioris* de l'abbaye de Bonnefont en 1267[114] et *Raimundus de Casavello, sacriste* en 1283[115]. Guillaume Raimond de *Casabet* est coseigneur de Montgauch en 1317.

---

104 AD09, 5 J51-15, charte de coutumes de Cazavet, 1301, copie XVIIIe siècle.

105 Sont reprises ici, avec quelques modifications, les informations fournies pour les fiches du PCR ou Lasnier (Thibaut), *Les fortifications médiévales en Couserans…, op. cit.*

106 Samiac (François-Jules), « La bastide de Lacave en Couserans », *BSA*, 1922-25, p. 280-296.

107 Thibaud de Levis est l'arrière petit fils de Gui Ier de Levis qui fut lieutenant de Simon de Montfort, Thibaud est baron de Lapenne et par mariage en 1290 avec Englésie de Montégut il devient aussi baron de Montbrun. Il meurt en novembre 1309. Son fils Thibaud II épousa Séguine de Comminges fille d'Arnaud d'Espagne seigneur de Montespan et petite fille d'Arnaud vicomte de Comminges et Philippa de Foix.

108 AD09, 1J317, hommage de Guillem d'Eycheil à Thibaud de Lévis, 1294.

109 Samaran (Charles) et Higounet (Charles), *Recueil des actes de l'abbaye cistercienne de Bonnefont en Comminges*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1970, acte n°73, p. 70.

110 AD31, H, Malte, Gabre, liasse 1, 1.

111 Samaran (Charles) et Higounet (Charles), *Recueil des actes de l'abbaye…op. cit.*, acte n°120, p. 84.

112 Higounet (Charles), « Cartulaire des Templiers de Montsaunès », *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, Paris, 1957, acte n°6, p. 228.

113 […] *en Pounts de Francasal donhel peu si et pet senhor en Berner de Castilho cauer auele […] del dit Ponts et peu tots los successos […].*

114 Samaran (Charles) et Higounet (Charles), *Recueil des actes de l'abbaye…op. cit.*, acte n°411, p. 178-179.

115 Ibid., acte n°446, p. 188-189.

- *Bernad de la Cambere* : clerc, pour lui et tous les *parsonniers* de la Caubère qui est le hameau le plus proche du site castral. Notons, que celui-ci n'est pas désigné comme un casal.
- *Guilhem de Rieu* : est-il un habitant de Caumont ? Il est écrit *Clarimont* mais en raison de la proximité du village de Caumont avec Gèle qui est un hameau de Cazavet, une erreur du copiste qui pourrait avoir lu *Clarimont* à la place de *Calvimont* pourrait être envisagée. Nous avons des détails sur ses enfants car il est clerc, notaire de la charte, mais aussi parce qu'ils sont ses *parsonniers*.
- *Bernad de Ganac* : pour lui et pour ceux du *casal de la Lana*. Il est difficile de situer le casal qu'il représente, Cazaux est privilégié. La graphie *de Ganac* (Gamat ?) n'est pas très claire. Des seigneurs de Ganac ont des possessions en Comminges, ils font des donations *ultra Salad* à Montsaunès à la fin du XIIe siècle[116] et signent des actes pour les abbayes de Bonnefont et de Lézat.
- *Ramond de la Roca* : La Roque est le nom qui figure sur la carte de Cassini vers 1750 à l'emplacement de l'actuelle ferme de Billoc qui a traversé les siècles en conservant son unité parcellaire groupée autour des granges, de la maison et du petit ruisseau qui traverse la propriété. En 1683, date d'élaboration du terrier[117], le tenancier s'appelle Estienne Laroque et le toponyme est Billoc.

Il faut ajouter *Bernardus de Monteacuto domicelles castellanus castri de Casavelo,* ce jeune châtelain, vient compléter le groupe des fidèles « bras armés » du comte de Comminges qui lui a donné la garde du château. Cette coseigneurie montre une convergence géographique des intérêts commingeois et la répartition des forces seigneuriales qui se manifestent sur ce territoire au début du XIVe siècle (Fig. 12).

En 1336, Cazavet dépend de la châtellenie de Salies. Cazavet est dans la liste des lieux restitués en 1339, à Mathe de Lisle, veuve de Bernard VIII[118]. Pour les mutations suivantes, François-Jules Samiac a très bien démontré les passages de pouvoir. Le 15 septembre 1449, Mathieu de Foix, Comte de Comminges, cède à Manaud de Sus, seigneur de Serrières « toute la seigneurie, fiefs, rentes, droits, revenus, pertes, aubaines, saisines, maisons, moulins, terres, vignes, prés et tous autres biens appartenant à la maison de Francazal dans le château et lieux de Taurignan, de Lafite, de Cazavet et dépendances d'iceux, que bien avant nous avions acquis du seigneur Descadros et de Saint-Blancat »[119]. Plus tard nous retrouvons l'ensemble de ces biens tenus par différentes branches de la famille des Roquemaurel[120].

En 1512, *Jourdain de Molinis*[121], est contraint de produire divers documents aux commissaires du Roi, dont la charte de coutumes. C'est probablement à cette même époque que les reconnaissances sont établies, puisqu'elles datent de 1512 et présentent dans leur contenu une large portion de tenures qui sont géographiquement proches de sa résidence d'Aliou, c'est-à-dire au dessous de la Caubère. En confront d'une parcelle du même hameau, une *turre domini maloleone* nous signale qu'il faut aussi compter avec le seigneur de Prat qui au XVIe siècle est issu de la famille des Mauléon.

Retournons sur la branche des Roquemaurel qui débute avec Jean, écuyer, né vers 1535, il épouse Anne de la Oueilhère en 1560, ils ont trois enfants. Le premier d'entre eux un autre

116 Higounet (Charles.), *Le comté de Comminges, … op. cit.*, p. 83, note 44.
117 AD09, 80EDT, CC1.
118 AD31, 1A2, t.3, f°7r°.
119 Samiac (François-Jules.), *op. cit*. p. 291-296.
120 http://tderoquemaurel.free.fr.
121 Mercure de France, Paris, 1780, p. 37-40.

Jean, seigneur de Cazavet meurt en 1614. C'est son frère Pierre qui lui succède, avec Marguerite de Cabalby sa femme ils eurent un fils nommés François qui mourut en 1631 sans descendants. Il fut ensevelit comme ses ancêtres dans l'église de Cazavet[122]. Cette information nous permet de compléter le contenu de l'ancienne église avec un tombeau seigneurial. Le 28 mai 1716, Jean de Vendômois et François de Narbonne[123] sont désignés coseigneurs de Cazavet en procès avec Paul de Soulan Saboulies, seigneur de Balaguères, au sujet de délimitation de propriété.

Le 20 novembre 1736 dans son testament Jean de Vendômois seigneur de Poucharamet et d'autres lieux dont Cazavet; déclare vouloir que la terre de Cazavet appartienne au premier mâle de Marie de Vendômois sa sœur[124], et c'est donc après la mort de sa mère que Jean de Jugonoux, le 11 février 1745, vendra la totalité de ses biens à deux notables cazavetois et une douzaine d'autres habitants excepté le moulin sur la Gouarège avec ses dépendances et ses accès.

Dès les premières mentions, nous avons donc un territoire géré en coseigneurie.

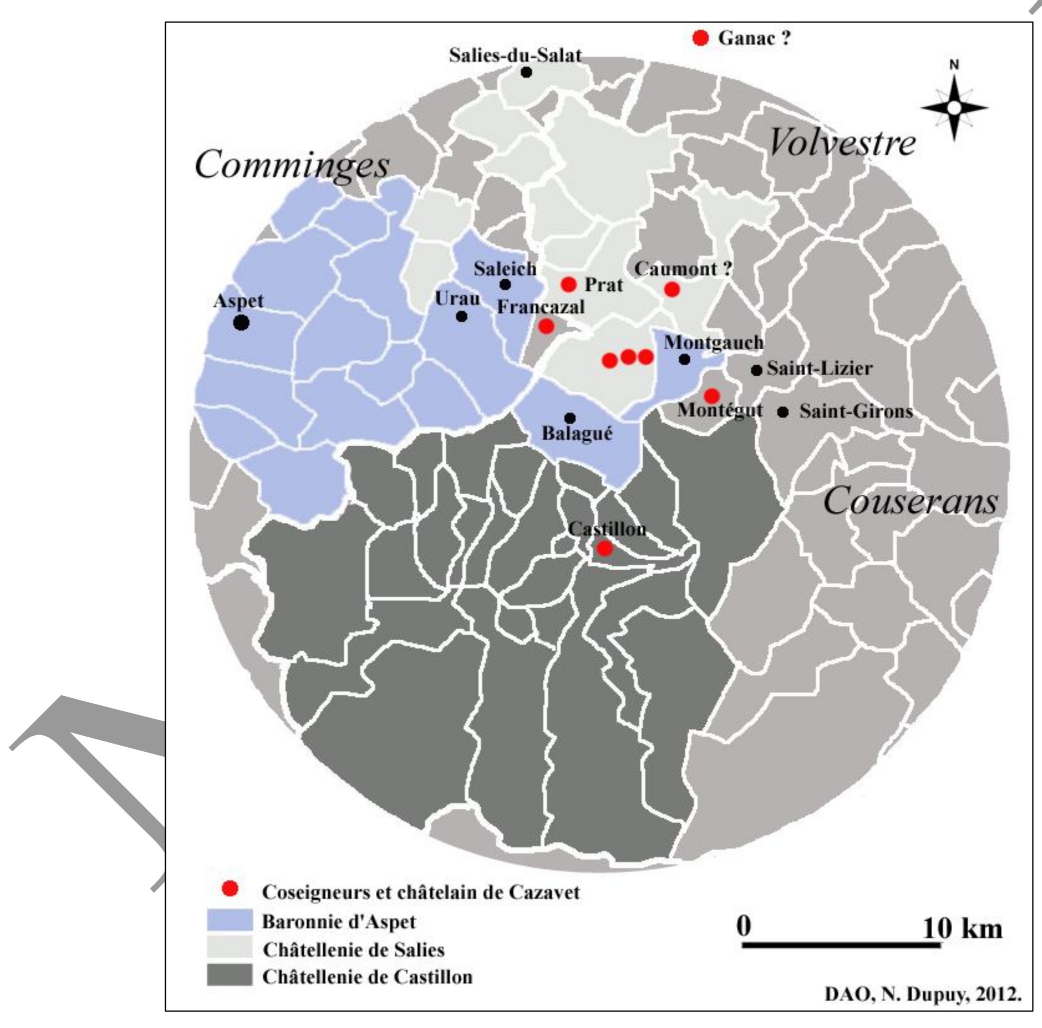


Fig. 12. L'administration commingeoise autour de Cazavet au XIVe siècle

122 AD09, 83 EDT (côte inconnue), Registre des décès de Betchat.
123 AD09, 5J2, vente des vendômois aux cazavetois, il détient une pièce de terrain à la Caubère.
124 AD09, 40J14, testament de Jean de Vendômois.

4. Toponymie

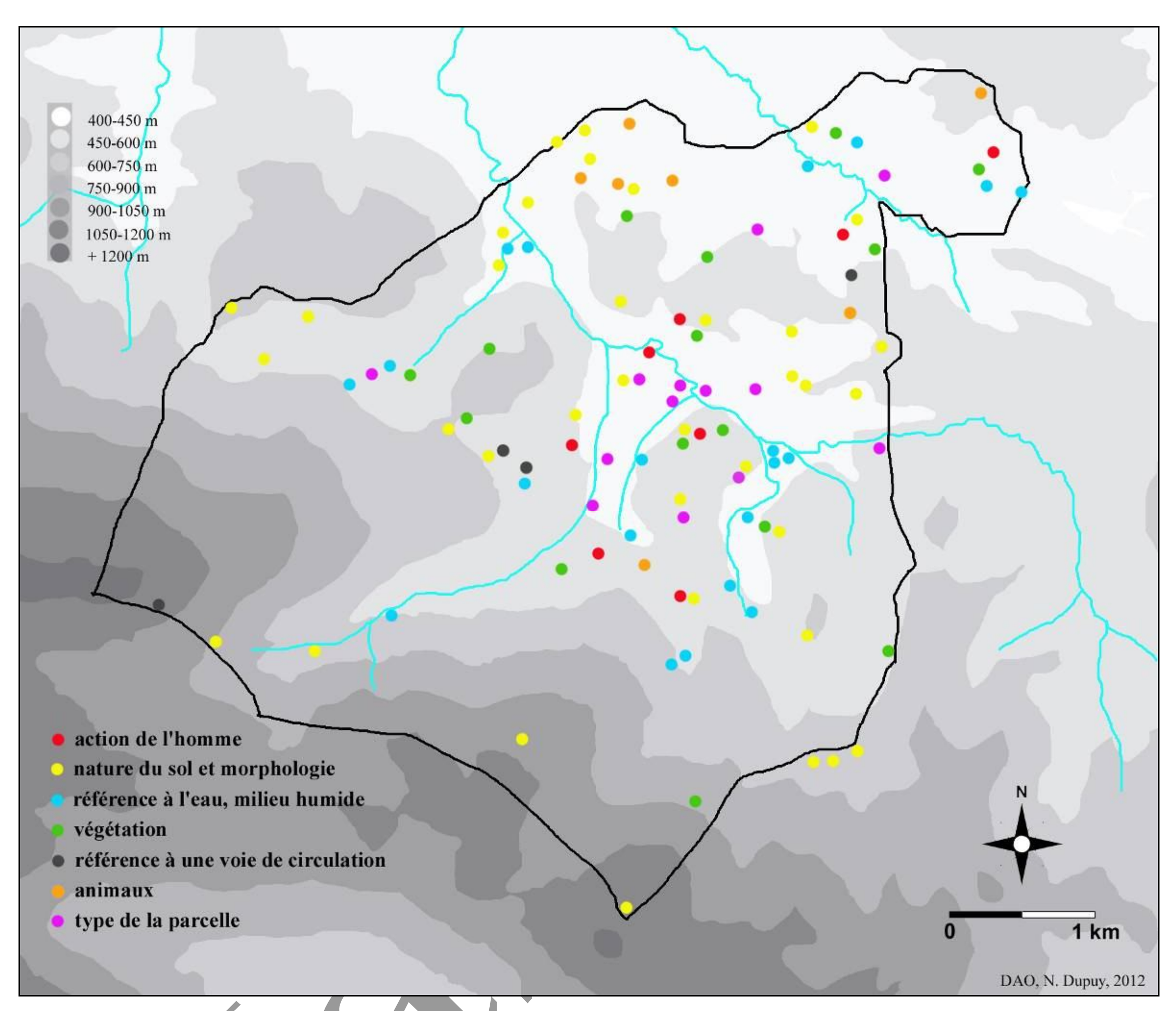


Fig. 13. Localisation des toponymes cazavetois dont l'étymologie est assurée

L'enquête toponymique a été pratiquée sur plusieurs documents. Le premier est le texte des reconnaissances de 1512, qui a donné 145 noms pour une représentation partielle des terres. Certains sont non identifiés, d'autres sont incompréhensibles sans doute mal interprétés par le copiste. L'intérêt de ce document est qu'il est écrit en latin médiéval, quelques termes ont ainsi permis d'éclairer le sens des noms actuels. L'exemple de Birecaou a déjà été cité, il vient de *via cava*, et l'énigmatique Charcloum est une modification de *l'eschart loung*. Au total seulement 104 noms ont une étymologie compréhensible et une localisation certaine[125] (Fig. 13).

Le compoix de 1683 permet d'avoir une liste fiable qui ne présente pas de véritable changement avec les autres sources fiscales telles que le cadastre de 1830 et celui de 1949, dans lequel 184 noms de quartiers figurent. Le livre de charges et décharges qui couvre le XVIIe siècle contient 177 noms, il ne concerne que les parcelles ayant fait l'objet d'une transaction. Ce qui signifie que bien des microtoponymes nous sont tus. C'est le cas pour la période contemporaine. Une enquête orale est actuellement menée[126]. Les microtoponymes

[125] 104 noms personnellement analysés du point de vue de leur étymologie, sur les 380 répertoriés dans les sources. La totalité du corpus devrait être étudiée prochainement.

[126] Enquête menée dans le cadre d'une exposition thématique organisée pour les Journées du patrimoine de septembre 2012.

sont très nombreux, personnalisés, modifiés phonétiquement, liés à un loisir (chasse). C'est un travail, où la mémoire de chacun doit être stimulée, préparée et recueillie et surtout raréfiée. Le résultat ne peut être communiqué dans l'état actuel des recherches. Mais il révèle que le rapport à la connaissance des noms des lieux peut-être positionné dans l'espace. Les noms connus sont les noms des quartiers connus, des aires de travail et de l'espace vécu. Un habitant de Cazaux ne connaît pas les toponymes de Gèle ou de Salège et inversement. La carte des toponymes dont on peut deviner l'étymologie, montre cette concentration autour des zones habitées. Avec la déprise pastorale qui est enclenchée depuis la moitié du XXe siècle, la pratique des espaces qui y était liée a disparu et avec elle, les noms de cette spatialisation. Du moins, s'ils demeurent, ils ont un caractère moins précis, et peuvent avoir été déplacés ou déformés plus facilement.

La deuxième étape de ce travail a été de classer les toponymes par catégories créées en fonction des activités humaines et des caractéristiques du terrain. La première : « Actions de l'homme », comprend tous les termes exprimant la façon dont a été conquis le quartier cadastral ou la parcelle. C'est le défrichement avec ses dérivés de : artigue, échart, *tirar, usclar.* Une présence proche de la vallée de Cazavet et de Gèle est constatée. Ensuite viennent les évocations de type de parcelles, c'est-à-dire d'un pré, d'un enclos, d'un champ associés ou non à un qualificatif, à un positionnement géographique, à une personne, ils sont étroitement liées à la première catégorie. Ils pourraient être concomitants.

Puis viennent les toponymes porteurs d'une référence à la nature du sol ou de la végétation, divisés en trois groupes : morphologie et type de sol (combe, roche, plaine, côte, etc), l'eau (rivières, sources et endroits humides) et la végétation. Ils sont tous régulièrement répartis autour des zones habitées ou vers les reliefs visibles depuis les parties basses du terroir. Un petit groupe d'entre eux se détache : Rouzet, Rouilhouse et Ferrus, tous les trois sont sur le même flanc de la colline du Souleya. Il n'y a pourtant aucune trace de la couleur ou de la matière ferreuse. Les seules traces d'activité liée à la métallurgie se trouvent dans les jardins de Cazaux, où se distingue une forte présence de scories de fer[127]. Les noms liés au pastoralisme ont déjà été évoqués, la concentration est assez remarquable vers Houeillet, qui est lui-même porteur de sa référence aux ovins. Ces quartiers ne peuvent pas être exploités aussi facilement que dans la vallée où l'agriculture est dominante. Par ailleurs, il faut remarquer, que dans la charte de 1301, aucun article ne fait référence à l'élevage. Seuls les vols commis dans les vignes ou les jardins sont abordés. Les règlements liés aux dégâts causés par le bétail que l'on peut trouver dans d'autres chartes sont absents[128]. La charte pourrait ne pas avoir été copiée dans son intégralité. On voit mal le consulat et la justice se priver des revenus que les amendes pouvaient amener.

J'ai pu rechercher un four à chaux à partir de la seule mention cadastrale « la Hournade » et étoffer le maigre *corpus* de ces fours qui ont pu être repérés. Deux se situent sur le territoire de Balagué, mais cela m'a permis de comprendre qu'ils étaient tous en marge des espaces conquis, sur des sols pauvres et à proximité des forêts. J'ai pu me familiariser avec leur environnement. Les tertres qu'ils forment sont différents des fourneaux des charbonnières[129] (Fig. 14). Les toponymes des deux autres fours ne sont pas évocateurs : *les Pelages* et *las Lios.*

La toponymie n'est pas une source exacte pour localiser des données, et un grand nombre

127 J'ai effectué une rapide vérification dans les jardins du hameau à la suite d'une observation faite dans le jardin potager de mes parents, qui présente une concentration étonnante de scories de fer.

128 Estadens, Touille, Pointis-de-Rivière, Aspet, etc. Chambert (Christine), *Les chartes de coutumes et des franchises dans le haut Comminges*… op. cit., p. 72.

129 Positionnés sur des pentes pour pratiquer des arrivées d'air du côté bas de la pente, avec un cœur bâti en pierres rubéfiées par les multiples chauffes.

d'occurrences résistent à la compréhension exacte de leurs significations. La transition des mots à la réalité spatiale doit aussi s’accommoder du mode de transmission de l’information et de la perception des espaces nommés.


Le four à chaux de las Lyos vers Salège, parcelle n° 737

Sous le Roc Maléchart, le fourneau de charbonnière traversé par un mur de pierres sèches, parcelle n°1068

Fig. 14. Un four à chaux et un fourneau de charbonnière

5. Parcellaire

L'étude de l'occupation du sol ne serait pas complète sans une analyse des formes du parcellaire du terroir. Le morcellement n'est pas régulier sur tout le territoire, à l'image de son relief qui est un facteur déterminant de sa morphologie. Les parties planes sont généralement découpées en lanières comme dans les vallées de Salège, Cazaux et Cazavet et du Boucharda.



Fig. 15. Analyse morphologique du parcellaire de la vallée de Cazavet

Le parcellaire de la vallée de Cazaux-Cazavet est décrit pour tenter de comprendre comment il a été construit (Fig. 15 et illustration de couverture). Après avoir considéré les contraintes naturelles (relief et hydrographie), un axe diviseur semble se dessiner au centre, suivant la direction nord-est sud-ouest. L'écoulement des eaux de pluie a dû guider l'orientation générale des parcelles, malgré la planéité de l'espace[130]. L'axe principal prend son origine dans la section *Tiradis*[131], puis vient passer au point dit la *Crouo* (Croix de Cazaux). Il traverse le hameau de façon rectiligne suivant le lit du Rioux. Les parcelles ont une orientation rayonnante qui prend pour origine un point situé au sud de Cazaux. Le regard que l'on porte sur ce point est possible depuis l'ensemble de la vallée[132]. Ce qui laisse supposer que les arpenteurs ont pu prendre appui sur celui-ci depuis la plaine, pour aligner et

---

[130] 449 m d'altitude à la croix de Cazaux, 440 m environ au niveau du cours de la Gouarège en bas de la plaine soit 9 m de dénivelée sur 1 km.

[131] *Tiradis,* de *trahere-tirar,* défricher. Celhay-Lizotte (Geneviève), « Les treytures, toponymes modernes des défrichements en Béarn », *Toponymie et défrichements médiévaux … op. cit.*, p.89-103, tableau 1.

[132] De nos jours, en hiver, lorsque la végétation a disparu.

poser des bornes[133]. Le tracé secondaire est une division perpendiculaire à l'axe principal, faite de cinq lignes courbes encore visibles. Le microtoponyme est *Feyche Longue*[134], si la lanière est qualifiée de longue, c'est qu'elle doit l'être particulièrement ! Le temps, l'usage et les partages familiaux ont modifié les largeurs.

Les berges du Rioux, de Cazaux jusqu'à sa confluence avec la Gouarège, ont été murées. Rien ne permet de dire s'il s'agit d'une opération réalisée en un seul programme. Aujourd'hui, seules quelques portions subsistent. La contrainte de ce ruisseau intermittent est sans doute à l'origine du drainage de l'ouest de la vallée, ce qui a permis la mise en culture des terres contigües et environnantes. Le tracé du parcellaire doit succéder à la construction de cette canalisation, mais la date est inconnue. Un découpage aussi régulier suppose qu'au préalable l'espace soit bien déterminé. Un arpentage s'impose pour effectuer une telle opération et cela à un coût, il ne pouvait donc se faire que sur l'impulsion d'un pouvoir seigneurial ou d'une communauté structurée.

En poursuivant l'observation, on remarque des bandes de parcelles inégales (450-600 m d'altitude) qui courent aux pieds des collines du Lyar, du Barrué, ou du Pouech. Elles correspondent actuellement à des zones de bois et broussailles en partie basse des plus hauts reliefs. Ces bandes sont moins perceptibles sur les collines de moindre altitude. On peut penser qu'il s'agit d'espaces conquis après les terres agricoles des vallées, qui semblent ne jamais avoir été travaillés pour les cultures. Les communaux viennent généralement compléter cette « stratigraphie », ils occupent toutes les parties d'altitudes supérieures (Annexe 12).

La plupart des parcelles des zones intercalaires sont de formes compactes et de taille moyenne. Il ne semble pas y avoir de logique de découpe, sinon celle de la contrainte du relief. La conquête des terres s'est poursuivie sans doute jusqu'au XIXe siècle, date de l'optimum de population. Deux exemples trouvés dans le livre de charges et décharges du XVIIe siècle, nous indiquent qu'il peut y avoir des divisions de communal et des cessions à des particuliers, ce qui fait l'objet d'une délibération et d'une estimation afin de fixer le montant de la taille[135].

La pointe est du « Plan » de Salège a été divisée en parcelles étroites dont une partie est plane et l'autre suit la pente de la montagne. Est-ce que le chemin est postérieur ? De fines lanières de terre bordent la vallée et l'on pourrait penser qu'elles matérialisent le tracé d'anciens chemins (Annexe 14).

Je rajoute quelques observations sur des points épars. « Le Pré du seigneur » est une vaste parcelle à l'est de Cazavet. Un chemin qui est devenu la D33 a pu la diviser et l'isoler des berges de la Gouarège. Elle pouvait donc être encore plus grande. Une autre grosse parcelle appelée « le Verger » s'intercale entre le village et la Gouarège. Ailleurs, vers Gèle, des parcelles semblent encore engluées dans un réseau que les limites tracées entre Montgauch et Cazavet n'ont pas perturbé (Annexe 6a).

Ce travail est à poursuivre, point par point, pour dénicher la moindre « anomalie » du réseau cadastral. Ces détails qui interpellent, sont des points par lesquels on peut envisager d'établir des chronologies relatives.

133 Un agriculteur témoigne que lors de labours dans la partie basse de la plaine, et c'est sans doute plus manifeste avec des charrues multi-socs, les derniers sillons ne peuvent pas se faire sur toute la longueur de la parcelle. La forme de la parcelle n'a donc pas des côtés parallèles. Cette information vient confirmer la trame en éventail qui se dessine de chaque côté de l'axe directeur.

134 De *faïsse/ fascia*-bande.

135 AD09, 80 EDT, CC2, livre de charges et décharges, f°22 et f°38.

Synthèse

Les structures du territoire

L'Estelas, malgré son évidente étymologie, n'a pas encore dévoilé de quelle étoile il était issu. Est-ce un point de repère comme peut l'être l'étoile du berger pendant la nuit ? Lorsqu'on vient du pays de Foix, et ceci dès le Séronais, sa forme pyramidale se détache distinctement des autres reliefs, ce qui permet de dire que le Castillonnais est à gauche de ce point et le Bas-Salat à sa droite. En somme, en le conservant comme point de mire, on se dirige vers l'ouest. Une indication peu utile au voyageur qui viendrait du nord ! Mais ce peut être aussi bien un point déterminé par les hommes comme la base d'une répartition territoriale.

La carte des pouvoirs et des administrations autour de Cazavet et de ses environs au XIVe siècle montre que la répartition est éclatée. Est-ce le marqueur d'enjeux territoriaux entre l'évêché et le comté de Comminges ? Ou bien, l'expression de la puissance des seigneurs locaux, Aspet, Francazal, Montégut, qui sont bien présents depuis les XIe et XIIe siècles ? L'autre carte, celle des places castrales du secteur est assez dense[136]. Il faut y rajouter des toponymes intéressants comme : Castelmaure (Francazal), Castelsegui (Balaguères) et Castel Nérou (Villeuve d'Argein). Ils sont disposés autour du massif de l'Estelas sur des points hauts et rocheux qui ont peut-être une fonction de guet[137]. Montgauch et Saleich possèdent chacune, deux fortifications sur leur territoire. Pour Montgauch, c'est une réponse possible de la coseigneurie. Saleich pose plus de problèmes, ses deux sites ne sont pas précisément datables et le régime de seigneurie est celle de la baronnie d'Aspet.

Les limites sont toujours désignées par rapport aux voisins : le *dex* dans le compoix de Saleich en 1612, le *territorio loci de Montegaudio* ou de *Prato* à Cazavet en 1512. Mais, la question des limites territoriales, n'est toujours pas tranchée au XVIIIe siècle, et au XIXe siècle l'établissement des cadastres napoléoniens soulève encore des litiges entre communautés. L'espace paroissial n'est pas mieux renseigné, il n'y a aucune source permettant d'en donner les contours. La mention de paroisse est très tardive. Les pouillés, eux-mêmes, tout en les mentionnant indirectement par le biais des références d'églises ou de dîmes, n'en disent rien de plus. L'appartenance au diocèse accompagne les citations de découpes administratives dans les textes normatifs comme la charte des coutumes de Cazavet en 1301.

Sur le secteur étudié ici, la répartition des habitats se fait avec des intervalles compris entre 400 et 2400 m[138] (Annexe 15). Le territoire est une zone de reliefs. Cela implique des adaptations aux emplacements assez diverses. Les casaux (Cazavet, Cazaux, Urau, Saleich, la Roque) semblent s'être développés sur les portions planes des vallées. D'après Benoît Cursente, les villages portant le nom de Cazaux sont des « entités déjà en place au Xe siècle » et seraient des marqueurs de « la première croissance médiévale », tout comme les églises romanes et peut-être les toponymes « artigue »[139]. Saleich, sur ce dernier point, est doté de

136 Voir l'illustration de couverture.

137 Castelmaure, 800 m; Castelsegui, 1228 m; Castelnérou, 1067 m. Les vestiges de murs de Castelnérou sont maigres. Les restes d'un bâtiment rectangulaire à proximité de Castelmaure pourraient être ceux d'une grange foraine et Castelsegui est au milieu d'un pierrier d'où il est bien difficile de dégager quelque forme de bâti. On ne peut pas exclure une construction en matériaux périssables. Cette concentration ne peut pas être qu'un simple effet toponymique. Leur chronologie est incertaine.

138 Le tableau est proposé à titre indicatif, les distances sont prises sans que le relief et tous les habitats isolés soient pris en compte.

139 Cursente (Benoît), *Des maisons et des hommes… op. cit., p.112.*

trois hameaux portant ce nom ou un de ses dérivés[140]. Les petites vallées isolées réservent de bons espaces aux hameaux, sans doute conquis plus tôt que les habitats intercalaires qui essaiment sur les portions plus bosselées des terroirs. A Cazavet, être à la tête d'un casal signifie aussi être coseigneur, au bas de la hiérarchie, mais ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs que les sept autres coseigneurs. Cette question de la coseigneurie doit être poussée, approfondie, il pourrait être opportun de la spatialiser. L'exemple de la famille de Cazavet qui est bien évidemment coseigneuresse de Cazavet en 1301, mais aussi de Montgauch en 1317, apporte des indices de l'étendue territoriale de son influence. Ainsi, pourrons-nous peut-être expliquer ce mouvement vers le nord-est, qu'opèrent les contours communaux en traversant la vallée de Gèle.

Au sud des territoires étudiés, c'est la forêt qui domine. L'estivage est surtout manifeste sur les hauteurs cazavetoises, les rivalités avec les Balaguerois se sont surtout produites sur les portions praticables des sommets. Les versants de Montgauch, plus escarpés n'ont pas permis une anthropisation intense. A part quelques fourneaux de charbonnières et les sentiers fort bien bâtis pour l'acheminement du charbon, les traces d'activités humaines n'y sont pas nombreuses. C'est un constat identique pour Saleich et Urau. Quelques clairières pastorales pratiquées dans l'immensité du massif sont encore entretenues.

A Montgauch, les châteaux et l'église ont polarisé l'habitat. Le château donne son nom au hameau de Saleich, mais l'église est isolée au milieu des autres habitats. Un habitat villageois s'est aggloméré autour du château de Cazavet, ils sont tous les deux abandonnés depuis plusieurs siècles.

Du point de vue de la structure parcellaire, celle de Cazavet a monopolisé mon attention. Mais quelques points du parcellaire d'Urau m'ont aussi interpellée. Sans tomber dans les travers de l'interprétation morphologique trop vite résolue par la géométrie, il me semble que le paysage agraire qui se dessine autour du village d'Urau est particulièrement remarquable par sa régularité. Il est comparable au tracé de la vallée de Cazavet. La différence réside dans le fait que les parcelles se distribuent tout autour du cône surmonté par l'habitat d'Urau. Le résultat est une forme rayonnante des voies de communications qui permettent d'accéder à l'ensemble des divisions concentriques au hameau ou qui suivent les reliefs (Annexe 20).

Les travaux et pratiques agricoles qui modèlent l'espace, n'ont pas été abordés dans cette étude, ou peu. C'est un aspect qui sera développé dans un deuxième temps, car il demande une approche autre que celle du simple inventaire des données.

Les sources et les mots

Les documents sériels qui permettent une étude régressive ne sont pas nombreux et n'apportent pas de continuité des données. Le risque est de « sur-interpréter » leurs apports. Ils sont loin cependant d'avoir été entièrement exploités. J'envisage dans le deuxième temps de cette étude de les saisir sous forme de base de données pour les interroger différemment. Le traitement statistique ou spatial des données des compoix, pourra révéler des aspects peu perceptibles par la seule lecture. La période mise en lumière couvrira les XVIIe et XVIIIe siècles. La difficulté sera donc de repousser les barrières chronologiques sans béquille documentaire. Le texte des reconnaissances cazavetoises de 1512, servira de repère intermédiaire. « L'espace médiéval est ce qui est entre-deux : un vide à remplir. On ne le fait

---

[140] Artigues à l'ouest, sur la commune actuelle d'Urau ; Artigues qui est associé avec le Sarraut au dessus de Francazal et Artinaguère (Artigalhère en 1612).

exister qu'en le parsemant de sites[141]».

Il a été très utile de prendre connaissance des quelques sources textuelles disponibles. C'est une forme de lecture régressive qui a permis de constituer un maigre corpus de documents pour chacune des communautés et certains sont connus par de simples mentions, leurs contenus nous échappent. D'autres pourraient être subodorés. La charte de coutume de Cazavet de 1301 contient des terminologies qui ne sont pas représentatives du vocabulaire ou des pratiques du début du XIVe siècle. Un saut de deux siècles en arrière parait probable, pour emprunter des références à un ou plusieurs textes plus archaïques[142]. Le *vicum* glissé dans les reconnaissances de 1512, semble lui aussi un peu déplacé dans le contexte de ce début du XVIe siècle[143]. Sans doute, le scribe a t-il voulu donner un caractère plus savant à ce texte.

La toponymie est un outil non négligeable. Certains termes sont récurrents. Ce sont ceux qui appartiennent à la catégorie des descriptifs des éléments naturels, les « coume », « lane », « coste », « goutte », « clot », et « plagne ». Chaque habitat semble posséder plusieurs de ces termes, ce qui fait qu'ils ne sont accompagnés d'aucun complément du nom. Dès qu'une appellation unique surgit d'un texte, c'est tout de même enthousiasmant. C'est là, qu'il faut opérer une réserve. « […] la désignation a valeur de repère, et tend à privilégier l'exceptionnel, l'élément rare [144]». La toponymie ne dépend pas du parcellaire, elle est dégagée de ses contraintes fiscales et terriennes. Elle relève d'un domaine plus humain, sentimental ou évènementiel. Elle n'est pas un marqueur chronologique fort, c'est la mémoire qui y est associée qui contribue à son prolongement. A Cazavet, une activité forestière qui utilisait un câble pour le débardage du bois, a valu au pré où été réceptionnés les convois, le nom de « pré du câble », c'était dans les années 1950. A la même époque une autre entreprise procédait au débardage par la voie terrestre sur un autre endroit et à cet effet avait construit un passage avec deux poutres en bois[145] au dessus du Rioux. Cette structure s'est appelée « le pont d'Astié », du nom de l'entreprise. Je cite volontairement ces deux exemples relativement récents, qui ont nécessité, surtout pour le dernier, des témoignages croisés, pour en trouver la signification. Une signification qui échappait même à des personnes qui étaient adultes à cette époque. Je pense qu'il peut être intéressant d'observer la construction des toponymes contemporains, pour comprendre la complexité de ces témoins de l'histoire.

Les données du terrain

Les autres témoignages se découvrent en allant sur le terrain. Certaines opérations ne peuvent se faire sans autorisation. Il faut espérer que le sondage prévu sur le site castral apportera des données matérielles mais aussi chronologiques. Le problème de la datation s'est présenté à chacune des étapes de cette étude. La prospection à vue a été très bénéfique. Une liste de plusieurs sites a pu être réalisée, ainsi qu'un relevé d'indices susceptibles d'être développés ultérieurement. Le repérage des bornes en est un exemple.

D'autres pistes sont envisageables. J'ai pu constater la présence de tessons de céramiques

[141] Zumthor (Paul), *La mesure du monde*, Paris, Seuil, 1993, cité par Chevalier (Bernard), «Introduction, Espace vécu, mesuré, imaginé », *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes (CRMH)*, 3, 1997, http://crm.revues.org//2448 , consulté le 2 juin 2012.

[142] Analyse transmise par Hélène Débax, que je remercie pour l'aide qu'elle m'a apportée dans la traduction du texte latin et occitan de la charte.

[143] Le cartulaire de Lézat qui comprend plus de 1700 actes allant du IXe jusqu'au XIIIe siècle, ne possède aucune occurrence de ce terme.

[144] Zadora-Rio (Elisabeth), « Archéologie et toponymie : le divorce », *Les petits cahiers d'Anatole, n°8*, 2001, p.10, http://citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/F2_8.pdf, consulté le 2 juin 2012.

[145] Les vestiges de ces poutres sont encore visibles.

et de scories dans les jardins de Cazavet, avec l’accord et l’enthousiasme des propriétaires (Fig. 16). La prospection pédestre qui se fait habituellement sur les parcelles agricoles, serait peut-être pertinente dans ces espaces de proximité. L’objectif serait d’établir le type et la durée d’occupation ou la permanence de l’habitat.

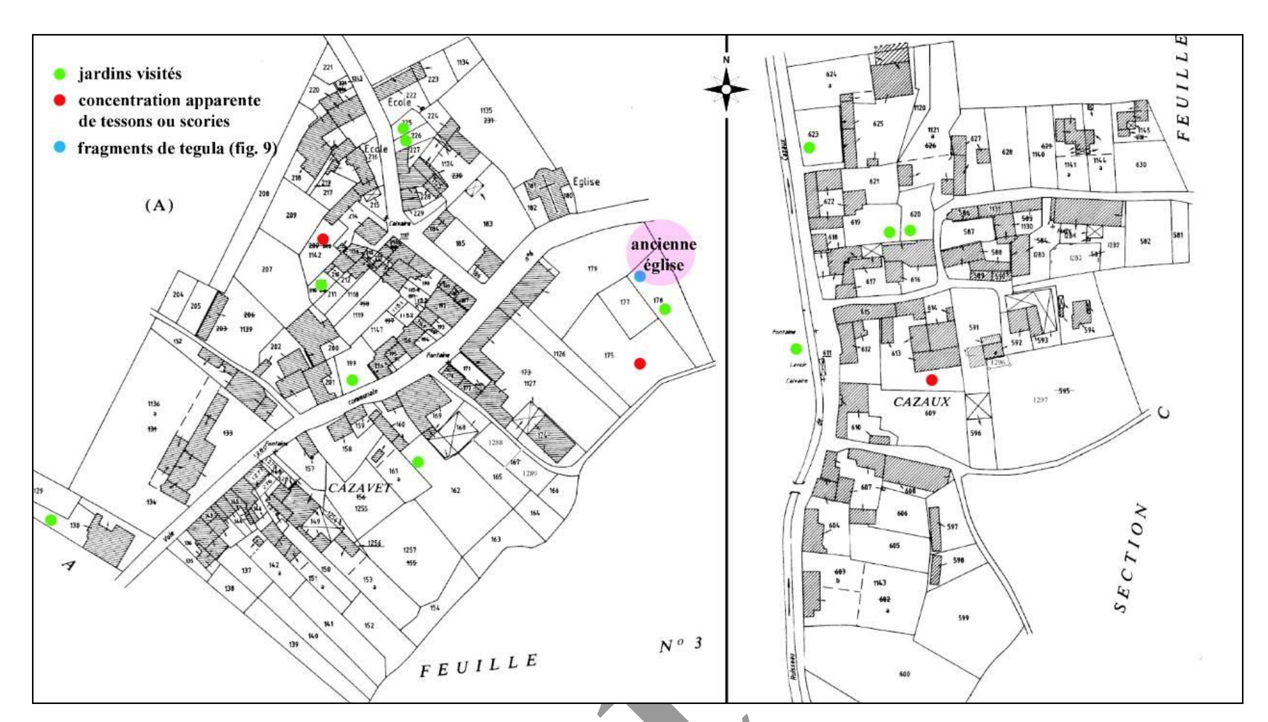


Fig. 16. Les jardins visités



Conclusion

Le titre de cette étude exprime une certaine immobilité des éléments du sol. C’est le constat de leur existence. Le dynamisme sous-jacent et les activités des êtres humains qui les ont façonnés ne sont pas suffisamment abordés. Ce n’était pas le propos. Ce sera un des buts de la seconde étape. Je ne vais pas revenir sur les errements du début. La question de la monographie a tout de même imposé l’exercice strict mais rassurant de la fiche en espérant qu’il n’ait pas trop influencé la façon de traiter le sujet. Tous les objectifs que je m’étais fixés n’ont pas été atteints. Les cas de Montgauch et Saleich-Urau sont insuffisamment explorés. Ce travail était initialement conçu pour apporter des données complémentaires aux travaux déjà effectués, je pense avoir épaissi le corpus.

Deux thématiques fortes se sont dégagées. La seigneurie et la coseigneurie peuvent-elles être spatialisées ou matérialisées ? Un point qui pourrait éclairer la façon de gérer une fortification comme celle de Cazavet qui a un habitat villageois subordonné. Ou bien comme celles de Montgauch, où chaque seigneur a la sienne. Une étude des casaux, qui sont nombreux sur le secteur, pourrait être faite pour comprendre comment ils se sont développés aux pieds de ce massif montagnard. Le cas de Francazal qui a été écarté car il n’y avait pas de source exploitable, pourrait être intégré et bénéficier des apports de ce premier travail. En ajoutant Mauvezin et Prat, le groupe des habitats compris entre le massif de l’Estelas et le Salat, serait complet.



Sources et références bibliographiques

Sources inédites

Archives départementales de l’Ariège

Série CC, archives communales conservées aux AD, Finances, Impôts.

- 80 EDT, CC1, cadastre de Cazavet, 1683.
- 80 EDT, CC2, livres des mutations de Cazavet, 1710-1766.
- 82 EDT, CC1, livre des mutations de Montgauch, 1651-1703 le registre des délibérations du conseil municipal est relié à la fin du volume, 1815-1834.
- 82 EDT, CC4, cadastre de Montgauch, s.d. (XVIIe siècle ?)

Série DD, archives communales conservées aux AD, Biens communaux.

- 80 EDT, DD1-3, registres des délibérations de Cazavet, 1825-1858.
- 80 EDT, DD1, lettres de mission de Louis de Froidour, procès verbaux de visite et d’arpentage, procès entre communautés de Cazavet et Balagué, 1667-1789.

Série J : Documents entrés par voie extraordinaire.

- 5 J51-15, charte de coutumes de Cazavet, 1301, copie XVIIIe siècle.
- 5 J51-16, reconnaissances de Cazavet, 1520, copie XVIIIe siècle.
- 40 J14, testament de Jean de Vandomois, 1736.

Série P : Finances, cadastres, postes, eaux et forêts.

- 3P 618, atlas portatif de Cazavet, 1830.
- 3P 731, atlas portatif de Montgauch, s.d. (début XIXe siècle).

Archives départementales de la Haute-Garonne

Sous-série B : Tribunaux judiciaires

- 1B 52, f° 128, Hugue Roger de Commenge vs Géraud de Cazobone, 1559.
- 8B 78, N16, réformation forestière, Cazavet, 1668.
- 8B 86, R4, réformation forestière, Montgauch, 1668.
- 8B 86, R6, réformation forestière, Saleich, 1668.

Série E : communautés

- E766, reconnaissances de Montgauch, 1686.

Série H : Clergé régulier.

- H, Malte, Montsaunès, liasse 1, n°12 et n°18.
- H, Malte, Montsaunès, liasse 24, n° 7.
- H, Malte, Montsaunès, liasse 50, réserve n°15.

Monographies communales.

- BH, br, 4°, 516, monographie communale de Saleich par Montfort (J.R), instituteur.
- BH, br, 4°, 521, monographie communale d'Urau par Ribet (?), instituteur.

Manuscrits.

- Ms 164, *Le Comminges chrétien*, Pomian (Raimond chanoine), 1788, copie XXe siècle.

Archives municipales de Cazavet.

- Cadastre napoléonien, 1830.
- Registres des délibérations, 1858-1929.

Archives municipales de Montgauch.

- Cadastre napoléonien, 1829.

Archives municipales de Saleich.

- Compoix, 1612.
- Compoix, 1732.

Sources figurées

Service historique de la Défense Vincennes.

- J 10C, 1331, (1), f°2, carte de Roussel et la Blottières

Carte de Cassini

- n°39, Saint-Lizier, vers 1750.

IGN, cartes 1/25000e

- 1947 OT, Top 25, Aspet- Pic de Maubermé.
- 2047 OT, Top 25, Saint-Girons-Couserans.

Cadastres[146].

- Cazavet : cadastre révisé pour 1949, édition mise à jour pour 1987 [en ligne]
- Montgauch : cadastre révisé pour 1933, édition mise à jour pour 1987 [en ligne].
- Saleich : cadastre révisé pour 1936, édition mise à jour pour 1988 [en ligne].
- Urau : cadastre révisé pour 1959, édition mise à jour pour 1988 [en ligne].

Sources éditées

Corraze (Raymond, abbé), « Un pouillé commingeois du XIVe siècle », *Extrait du Bulletin philologique et historique*, 1936 et 1937, Paris, 1949.

Devic (Dom Claude) et Vaissète (Dom), *Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, 1840.

Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas, Paris, 1715, tome 1.

Higounet (Charles), « Cartulaire des Templiers de Montsaunès », *Extrait du Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1956 et 1957, Paris, 1957.

Higounet (Charles) et Samaran (Charles), *Recueil des actes de l'abbaye cistercienne de Bonnefont en Comminges*, Paris, CTHS, 1970.

Mondon (Stéphane), *La grande charte de Saint-Gaudens*, Paris, 1910.

Ourliac (Paul) et Magnou (Anne-Marie), *Cartulaire de l'abbaye de Lézat*, Paris, CTHS, 1984-1987, 2 vol.

Perrin (Charles-Edouard) et Font-Réaulx (Jacques de), *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, Paris, 1972.

Samiac (François-Jules), « Rapports féodaux des évêques de Couserans et des comtes de Comminges. Pièces justificatives », *BSA*, 1909, p. 377-394.

Samiac (François-Jules), « La bastide de Lacave, en Couserans », *BSA*, 1922-1925, p. 281-296.

[146] http://cadastre.gouv.fr

Bibliographie

Abbé (Jean-Loup), *À la conquête des étangs, L'aménagement de l'espace en Languedoc méditerranéen (XIIe-XVe),* Toulouse, PUM, 2006.

Albouy (Vincent), *Genèse, évolution et gestion du patrimoine de la commanderie templière de Montsaunès,* Mémoire de maîtrise Histoire, UTM, Berthe (Maurice) (dir.), 1997.

Amiel (Marie-Cécile), *L'occupation du sol dans le canton de Saint-Lizier au Moyen Age,* Mémoire de maîtrise Histoire médiévale, UTM, Pradalié (Gérard) et Faravel (Sylvie) (dir.), 1991.

Artigues (Roselyne), *Urau, deux siècles d'histoire,* 2000.

Audabram (Pascal), *Inventaire des fortifications médiévales en Bas Couserans,* Mémoire de Master 1 Histoire, UTM, Pousthomis-Dalle (Nelly) et Débax (Hélène) (dir.), 2008.

Audabram (Pascal), *Recherche et analyses des fortifications collectives bas médiévales en Couserans,* Mémoire Master 2 Études médiévales, UTM, Nelly Pousthomis-Dalle (dir.), 2010.

Barraud (Dany), Hautefeuille (Florent) et Remy (Christian), *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées, X^e^-XVe siècles,* Actes du colloque de Pau, 3-5 octobre 2002, Archéologie du Midi Médiéval, Supplément n°4, Carcassonne, CAML, 2006.

Berthe (Maurice) et Cursente (Benoît) (dir.), Villages pyrénéens, morphogénèse d'un village de montagne, Toulouse, PUM, 2001.

Bonnet (Séverine), *Chartes de coutumes et de franchises dans le département de l'Ariège du XIe au XVIIIe siècle,* Mémoire de maîtrise Histoire médiévale, UTM, Berthe (Maurice) (dir.), 1997.

Bourdoncle (Stéphane), Guillot (Florence), Lasnier (Thibaut), « La vallée de la Bellongue au Moyen-Age (Pyrénées-Couserans) », *Revue de Comminges,* Saint-Gaudens, 2006, p. 173-203.

Bourin (Monique) et Boisselier (Stéphane) (dir.), *L'espace rural au Moyen-Âge, Portugal, Espagne, France (XIIe-XIVe siècles),* Mélanges en l'honneur de Robert Durand, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002.

Casteret (Norbert), « La rivière souterraine d'Aliou », *En rampant,* Perrin, 1943, p.48-87.

Chambert (Christine), *Les chartes de coutumes et de franchises dans le haut Comminges du XIIIe au XVe siècle,* Mémoire de maîtrise Histoire médiévale, UTM, Berthe (Maurice) (dir.), 1992.

Chevalier (Michel), *La vie humaine dans les Pyrénées ariègeoises,* Nîmes, Lacour éd., 2002, p. 9-10, [rééd. Paris, Génin, 1956].

Chouquer (Gérard), *L'étude des paysages, Essai sur leurs formes et leur histoire,* Paris, Errance, 2000.

Chouquer (Gérard) (dir.), *Objets en crise, objets recomposé. Transmissions et transformations des espaces historiques. Enjeux et contours de l'archéogéographie, Études rurales,* n°167-168, 2004.

Claveirole (André) et Pélaquier (Elie), *Le compoix et ses usages,* Actes du colloque de Nîmes, 26-27 septembre 1999 organisé par le Lien des chercheurs cévenols, Montpellier, Publications de l'Université Paul-Valery-Montpellier, 2001.

Colardelle (Michel) (dir.), *L'homme et la nature au Moyen Âge. Paléoenvironnement des sociétés occidentales, Actes du Ve congrès international d'archéologie médiévale, 6-9 octobre 1993, Grenoble,* Errance, 1996.

Colin (Marie-Geneviève), *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées, IVe-Xe siècles*, Archéologie du Midi Médiéval, Supplément n°5, Carcassonne, CAML, 2008.

Coiffé (Arnaud), *L'occupation du sol au Moyen Âge dans le canton d'Aspet (Haute-Garonne)*, Mémoire de maîtrise Histoire médiévale, UTM, Pradalié (Gérard) (dir.),1999.

Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations, Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007.

Cursente (Benoît), *Des maisons et des hommes, La Gascogne médiévale (XIe-XVIe siècle)*, Toulouse, PUM, 1998.

Cursente (Benoît) (dir.), *L'habitat dispersé dans l'Europe médiévale et moderne*, Flaran, Toulouse, PUM, 1999.

Cursente (Benoît), « Introduction au thème... jeu de regards sur l'organisation de l'espace rural », Bourin (Monique) et Boisselier (Stéphane) (dir.), *L'espace rural au Moyen-Âge, Portugal, Espagne, France (XIIe-XIVe siècles), Mélanges en l'honneur de Robert Durand*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 143-148.

Decottignies-Tchinkati (Sylvie), *Les peintures monumentales du XIe au XVIIIe siècle en Ariège*, DRAC, Service régional de l'Inventaire, Accord (Ed.), Toulouse, 2004.

Devèze (Michel), *Histoire des forêts*, Que sais-je ?, Paris, PUF, 1972.

Dubourg (Antoine), *Histoire du grand Prieuré de Toulouse,* Marseille, Lafitte Reprints, 1978.

Durand (Aline), *Les paysages médiévaux du Languedoc (X^e^-XVe siècles)*, Toulouse, PUM, 1998.

Duby (Georges) et Wallon (Armand) (dir.), *Histoire de la France rurale*, Paris, 1975.

Escudé-Quillet (Jean-Marie) et Maissant (Catherine), *Carte archéologique de la Gaule. Pré-inventaire archéologique de l'Ariège-09*, Sablayrolles (Jean) (dir.), CNRS, Paris, Fondation Maison des sciences et de l'homme, 1996.

Ferdière (Alain) (dir.), *La prospection*, Paris, Errance, 2006.

Fête (Laure), *Inventaire archéologique des villages castraux dans le Couserans (Ariège), cantons d'Oust, Saint-Girons et Saint-Lizier*, Mémoire de maîtrise Histoire médiévale, UTM, Berthe (Maurice) et Pradalié (Gérard) (dir.), 1990.

Galop (Dider), *La forêt, l'homme et le troupeau. Six millénaires d'anthropisation du massif pyrénéen de la Garonne à la Méditerranée. Contribution palynologique à l'histoire de l'environnement et du paysage pyrénéen,* Thèse de doctorat géographie, UTM, 1997.

Géraud-Parracha (Guillaume), *Anciens châteaux du pays de Couserans,* Saint-Girons, 1993.

Gratté (Lucien) et Rouch (Philippe), *Grotte de Peyort, Rapport de relevé pariétal,* 1984.

Gratté (Lucien), *Survivance de l'art pariétal : au carrefour de l'histoire et de la Préhistoire*, Millau, 1985.

Guillot (Florence) (dir.), *Programme collectif de recherche, « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges »*, Rapports, [en ligne], 2004-2011, www.chateaux09.fr.

Guillot (Florence) (dir.), *Châteaux pyrénéens au Moyen Âge. Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales en comtés de Foix, Couserans et Comminges, Actes du colloque de Seix 27-28 septembre 2007*, Cahors, La Louve, 2009.

Guyotjeannin (Olivier), *Les sources de l'histoire médiévale*, Paris, Le livre de poche, n°551, 1998.

Hautefeuille (Florent), *Structures de l'habitat rural et territoires paroissiaux en Bas Quercy et Haut-Toulousain du VIIe au XIVe siècle*, Thèse de doctorat Histoire, UTM, Bonassie (Pierre) et Berthe (Maurice) (dir.), 1998.

Higounet (Charles), *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la Couronne*, Saint-Gaudens, L'Adret, 1984, [réimpression de l'édition E. Privat, 1949].

Lasnier (Thibaut), *Les fortifications médiévales en Couserans, Rapport de prospection thématique*, 2009.

Lavigne (Cédric), *Essai sur la planification agraire au Moyen Âge*, Bordeaux, Ausonius, 2002.

Lestrade (Jean) et Bardies (L. baron de), *Les huguenots en Comminges*, Archives historiques de la Gascogne, Fascicules 14 et 15, Paris, Auch, 1910-1911.

Lestrade (Jean), *Les huguenots en Couserans*, Nîmes, Lacourt, 2007, [réed. Société historique de Gascogne, 1933]

Le Roy Ladurie (Emmanuel), *Histoire du climat depuis l'an mil*, Paris, Flammarion, 1983.

Leturcq (Samuel), *Un village, la terre et ses hommes. Toury-en-Beauce (XIIe-XVIIe siècle)*, Paris, CTHS, 2007.

Macé (Laurent) et Pousthomis-Dalle (Nelly), « Structurer et modifier l'espace en milieu urbain : la commanderie de l'Hôpital de Toulouse au XIIe siècle », *Archéologie du Midi médiéval*, *n°28*, Carcassonne, CAML, 2011, p. 317-330.

Mazel (Florian), *Féodalités, 888-1180*, Histoire de France sous la dir. de Cornette (Joël), Paris, Belin, 2010.

Mirouse (Denis), « Une voie romaine en Couserans ? », *RDC*, t. CXXIII, n°1 janvier-février, 2007, p. 7-40.

Mousnier (Mireille), *La Gascogne toulousaine aux XIIe-XIIIe siècles, Une dynamique sociale et spatiale*, Toulouse, PUM, 1997.

Mousnier (Mireille) et Poumarède (Jacques) (Éd.), *La coutume au village dans l'Europe médiévale et moderne, Actes des XXes Journées internationales d'histoire de Flaran, Septembre 1998*, Toulouse, PUM, 2001.

Nouveaux chapitres de l'histoire du paysage. Origines des parcellaires. Paysages médiévaux. Étangs et plantations, Études rurales, n°175-176, 2006.

Le Pottier (Jean), *Les archives foncières. Histoire et utilisation dans le Midi, I- l'Ancien Régime*, Toulouse, les Amis des archives de la Haute-Garonne, 2011.

Leturcq (Samuel), *Un village, la terre et ses hommes. Toury-en-Beauce (XIIe-XVIIe siècle)*, Paris, CTHS, 2007.

Nuzzi (Laure) et Yates (Bertrand), *La basse vallée du Salat à l'époque antique et occupation su sol du canton de Salies du Salat au Moyen Age*, Mémoire de maîtrise Histoire, UTM, Sablayrolles (Robert) et Pradalié (Gérard) (dir.), 1999.

Ourliac (Paul), *Les pays de Garonne vers l'an Mil,* Toulouse, Privat, 1993.

Ousset (P. Exupère), *Les vicissitudes de la baronnie d'Aspet avant son rattachement à la couronne,* Toulouse, 1937.

Pailhès (Claudine), *Guide des archives de l'Ariège*, Foix, 1989.

Pailhès (Claudine), « Les cadres institutionnels du Couserans médiéval », *Revue de l'Association des Amis des Archives de l'Ariège,* Foix, 2009, p. 9-61.

Petit (Bernard), « De l'échelle en histoire », *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Revel (Jacques) (dir.), Paris, Gallimard, 1999, p. 71-94.

Poirier (Nicolas), « La dynamique du peuplement et des espaces agraires médiévaux en Berry : propositions pour une évaluation de l'opportunisme des sociétés anciennes », *Archéologie médiévale,* n°40, Paris, CNRS, 2010, p. 15-32.

Portet (Pierre), *Bertrand Boysset, la vie et les œuvres techniques d'un arpenteur médiéval (v.1355-v.1416)*, Paris, Le Manuscrit, 2004, 2 vol.

Puig (Carole), *Les campagnes roussillonnaises au Moyen-Âge : dynamiques agricoles et paysagères entre le XIIe et la première moitié du XIVe siècle*, Thèse de doctorat Histoire, UTM, Cursente (Benoît) et Marandet (Marie-Claude) (dir.), avril 2003.

Roger (Alain) (dir.), *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Pays/Paysages, Seyssel, Champ Vallon, 1995.

Sablayrolles (Jean) et Beyrie (Argitxu), *Carte archéologique de la Gaule. Pré-inventaire archéologique du Comminges (Haute Garonne), 31/2*, Paris, Fondation Maison des sciences et de l'homme, 2006.

Toponymie et défrichements médiévaux et modernes en Europe occidentale et centrale, 8èmes Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran, 19-20-21 septembre 1986, Auch, 1988.

Zadora-Rio (Elisabeth), « Les terroirs médiévaux dans le nord et le nord-ouest de l'Europe », *Pour une archéologie agraire à la croisée des sciences de l'homme et de la nature,* Jean Guilaine (dir.), Paris, Armand Colin, 1991, pp. 165-192.

Zadora-Rio (Elisabeth), « Archéologie et toponymie : le divorce », *Les petits cahiers d'Anatole, n°8*, 2001, http://citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/F2_8.pdf, (consulté le 2 juin 2012).

Table des illustrations

Table des matières